Public Disclosure Authorized
Public Disclosure Authorized
Public Disclosure Authorized
Public Disclosure Authorized

Février 2017

République centrafricaine

Enquête Nationale sur les Monographies Communales 2016

GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

République centrafricaine

Enquête Nationale sur les Monographies Communales 2016

Février 2017

Avant-propos

Lors de la Conférence internationale des bailleurs de fonds qui s'est tenue à Bruxelles le 17 novembre 2016, le gouvernement a présenté sa stratégie pour le relèvement et la consolidation de la paix telle que décrite dans l'Évaluation des besoins pour le relèvement et la consolidation de la paix (RCPCA). La RCPCA a : (i) identifié les besoins et priorités en matière de relèvement et de consolidation de la paix et leurs coûts financiers ; (ii) identifié les dispositions opérationnelles, institutionnelles et financières spécifiques pour faciliter la mise en œuvre des priorités identifiées ; et (iii) présenté une approche pour suivre les progrès de la mise en œuvre.

La RCPCA a bénéficié d'un large soutien et les bailleurs de fonds ont exprimé leur confiance dans le gouvernement en promettant plus de 2 milliards USD de ressources pour des projets à mettre en œuvre au cours des trois prochaines années. Les ressources étant maintenant disponibles, l'heure est venue de passer à la mise en œuvre. Pour le faire efficacement et utilement, des informations fiables et en temps opportun sont requises.

C'est précisément ce que nous offrent les résultats de la première Enquête nationale sur les monographies communales. Non seulement ces résultats arrivent au bon moment, mais ils sont aussi collectés grâce à un plan de sondage innovant permettant de recueillir des informations sur la totalité du territoire, pour chaque commune et tous les ménages y résidant, dans des délais plus brefs et à un coût inférieur à celui d'une enquête classique. Ainsi, en la répétant régulièrement, cette enquête ne se limitera pas à offrir une première image complète de l'état de la nation, mais elle jettera les bases d'un cadre de suivi pour l'avenir.

L'indice de développement local (IDL), calculé sur la base des informations recueillies par l'enquête et présentées dans ce rapport, constitue un outil important d'aide à la décision sur l'affectation des ressources. Il permet d'évaluer les localités les plus démunies et les progrès réalisés dans le temps en établissant l'indicateur régulièrement.

Outre le fait d'être très pertinents pour les décideurs du gouvernement et d'autres agences, ces travaux constituent un défi pour le développement des statistiques. À ce jour, les informations représentatives et les outils de suivi associés amélioreront notre façon de travailler pour mieux répondre aux besoins des citoyens de la République centrafricaine.

M. Félix MOLOUA
Ministre de l'Économie,
du Plan et de la Coopération

Remerciements

Ce rapport est le résultat d'efforts conjoints de l'ICASEES et de la Banque mondiale. La collecte des données a été dirigée par Alfred SABENDO, Directeur des Statistiques Economiques à l'ICASEES, sous la supervision de Magloire Constantine DOPAMAS, Directeur général de l'ICASEES. Arsène ZIA KOYANGBO de l'ICASEES a été responsable pour la réalisation de la saisie de données. Alain Maxime NDOMO et Gervais DANBOY de l'ICASEES ont appuyé la formation et la coordination des enquêteurs. Gervais Chamberlain YAMA, Roy KATAYAMA, et Johannes HOOGEVEEN de la Banque mondiale ont apporté une assistance technique à la conceptualisation et la mise en œuvre de l'enquête. La rédaction du rapport a été réalisée en collaboration avec l'ICASEES par Felipe DIZON de la Banque mondiale. Il a fait l'analyse de l'enquête auprès des ménages, et Bienvenue TIEN a fait l'analyse du recensement des communes. L'équipe tient à remercier les enquêteurs ainsi que les participants aux réunions d'examen des questionnaires et du projet de rapport, en particulier Silvio Paul GIROUD et les Directeurs de ICASEES pour leurs observations. L'équipe tient à remercier le soutien d'United Nations—World Bank Fragility & Conflict Partnership Trust Fund. Tous les crédits photo dans le rapport sont à Stephan GLADIEU.

Table des matières

Résumé analytique vii

1. Introduction 1

2. Recensement communal 5
2.1. Introduction 6
2.2. Administrations locales 7
2.3. Infrastructures 7
2.4. Accès aux services sociaux et économiques de base 10
2.5. Indice de développement local (IDL) : une mesure composite de la capacité de la commune 13

3. Enquête auprès des ménages 17
3.1. Profil des ménages 18
Zones agro-écologiques 21
Extraction minière 22
Personnes déplacées à l'intérieur du pays 23
3.2. Éducation 23
3.3. Richesse et consommation alimentaire 27
3.4. Chocs et stratégies d'adaptation 35

4. Perceptions et priorités 41
4.1. Perceptions de la sécurité et du bien-être socio-économique 42
4.2. Priorités de développement 45

5. Conclusions 49
5.1. Résumé des résultats : recensement des communes 50
5.2. Résumé des résultats : enquête auprès des ménages 50
5.3. Mise en place d'un système de suivi 51

6. Annexe 53
6.1. Plan de sondage 54
6.2. Méthodologie 55
Indice de développement local (IDL) 55
Indice de richesse 59
Score de consommation alimentaire (*Food Consumption Score—FCS*) 59

Liste des tableaux

Tableau 1.1 : Préfectures de chaque région 3
Tableau 2.1 : Infrastructures d'eau, énergie et télécommunications par région 8
Tableau 2.2 : Contraintes liées à la santé et à l'éducation (% des communes) 12
Tableau 2.3 : Indice de développement local—composantes et poids 14
Tableau 3.1 : Caractéristiques démographiques de base 19
Tableau 3.2 : Raisons invoquées pour la non-scolarisation ou les jours d'absence à l'école 27

Tableau 4.1 : Priorités de développement 47
Tableau A1 : Indicateurs utilisés pour obtenir les sous-indices et l'indice composite global 56
Tableau A2 : Classement des communes selon l'indice de développement local (IDL) 57

Liste des figures

Figure 2.1 : Activités économiques principales et secondaires 6
Figure 2.2 : Administrations locales—financement et dotation en personnel des communes 8
Figure 2.3 : Infrastructures locales—couverture de téléphonie mobile, services bancaires et routes . . . 10
Figure 2.4 : Accès aux services de base—écoles primaires et centres de santé 11
Figure 2.5 : Présence des ONG en RCA. 13
Figure 2.6 : Indice de développement local de toutes les communes 15
Figure 3.1 : Activité économique du chef de ménage 20
Figure 3.2 : Carte des zones agro-écologiques, d'après les données collectées au niveau des communes 21
Figure 3.3 : Pyramide des âges 22
Figure 3.4 : Carte des communes où l'exploitation minière compte parmi les trois principales activités économiques. 22
Figure 3.5 : Situation des déplacements internes 24
Figure 3.6 : Niveau d'instruction des personnes de l'échantillon 25
Figure 3.7 : Détention d'actifs par les ménages 28
Figure 3.8 : Consommation alimentaire 30
Figure 3.9 : Consommation alimentaire des producteurs c. acheteurs d'aliments. 31
Figure 3.10 : Consommation alimentaire par niveau de richesse et région 32
Figure 3.11 : Consommation alimentaire et richesse dans les communes minières. 33
Figure 3.12 : Consommation alimentaire, richesse et déplacements en interne. 34
Figure 3.13 : Évolution du prix des denrées alimentaires 35
Figure 3.14 : Chocs négatifs 36
Figure 3.15 : Stratégies d'adaptation des ménages aux chocs négatifs. 39
Figure 3.16 : Richesse, chocs négatifs et consommation alimentaire 40
Figure 3.17 : Affiliation à des groupes communautaires 40
Figure 4.1 : Perception de la situation sécuritaire par les ménages 42
Figure 4.2 : Cote de confiance des administrations locales et des ménages dans les différentes forces armées 43
Figure 4.3 : Perception de la situation économique parmi les administrations locales et les ménages . . 44
Figure 4.4 : Perceptions d'améliorations futures de la qualité de vie 45
Figure 4.5 : Priorités de développement 46

Résumé analytique

L'Institut Centrafricain des Statistiques et des Etudes Economiques et Sociales (ICASEES) a réalisé en août 2016 l'Enquête Nationale sur les Monographies Communales dans le but de recueillir des informations sur l'état de la nation et les priorités de développement. L'enquête comportait deux volets : un recensement des communes qui collectait des informations auprès de toutes les autorités communales du pays et une enquête menée auprès des ménages qui a permis d'obtenir des informations relatives à la situation des ménages dans la plupart des communes du pays.

Cette enquête est la première source d'informations objectives sur l'état de la nation depuis la crise. En premier lieu, elle comble certaines lacunes importantes dans les données disponibles jusqu'à ce jour. Le recensement des communes apporte de nombreuses informations sur la situation de toutes les communes du territoire, en particulier sur les infrastructures locales, les installations de santé et d'éducation, la gouvernance locale, les activités économiques, les conflits, la sécurité et la violence et sur les perspectives locales en matière de priorités sécuritaires et politiques. L'enquête auprès des ménages complète le recensement des communes. Elle fournit des informations sur le bien-être socio-économique, la perception des conditions sécuritaires et économiques ainsi que l'état de l'opinion vis-à-vis des priorités politiques. L'enquête auprès des ménages a été menée dans toutes les communes sauf deux et dix ménages ont été interrogés dans chacune d'entre elles. Il est possible, en menant simultanément un recensement des communes et une enquête auprès des ménages, d'analyser les différences de perception existant entre les autorités locales et les citoyens.

État de la nation

Les résultats de ces enquêtes nous permettent de dresser un aperçu de l'état de la nation et de quantifier les principaux besoins, l'ampleur des différences régionales et les changements intervenus depuis 2012 (avant la crise).

Le rapport présente un indice de développement local (IDL) qui combine en une seule mesure un ensemble d'indicateurs pertinents. L'IDL est composé de variables mesurées selon trois piliers importants pour le développement que sont l'administration locale, l'infrastructure locale et l'accès aux services de base. En mettant en lumière de façon simple les conditions du développement local, l'IDL permet rapidement aux décideurs de suivre les progrès réalisés dans les communes. C'est la première fois que cet indice est préparé pour la RCA et la définition de ses composants pourra être si nécessaire affinée dans les prochains cycles de l'enquête. Sur la base de l'indice de développement local actuel, le recensement des communes révèle que les bureaux administratifs communaux manquent de personnel et de financement, que l'accès aux infrastructures de base comme l'électricité, la couverture de téléphonie mobile, les services bancaires et le réseau routier est faible et que l'accès aux services sociaux de base, tels que les écoles primaires publiques, les centres de santé et l'eau potable, est limité, avec de grandes disparités entre Bangui et les autres régions du pays.

Les résultats de l'enquête auprès des ménages font écho au contexte difficile que révèle le recensement des communes. Le niveau d'instruction des personnes a stagné et est plus faible dans les zones rurales et chez les femmes. Les ménages disposent en général de très peu d'actifs et beaucoup moins aujourd'hui qu'avant la crise de 2012. Six ménages sur dix sont en situation d'insécurité alimentaire. Les ménages ont en moyenne moins de deux repas par jour et ont tendance à consommer des aliments de qualité inferieur et surtout des produits alimentaires de base. Les ménages sont vulnérables à un ensemble de chocs variés et n'ont pas de stratégies d'adaptation.

L'enquête auprès des ménages permet d'analyser des sous-ensembles essentiels de la population tels que les personnes déplacées à l'intérieur du pays et les personnes travaillant dans l'extraction minière. On estime qu'environ 15 % de la population sont des personnes déplacées à l'intérieur du pays. Au moins, un membre de la moitié des ménages a été déplacé depuis le début de la crise en 2012. Les ménages qui accueillent actuellement des personnes déplacées sont généralement moins bien dotés en termes d'actifs et de consommation alimentaire, et les enfants déplacés ont tendance à manquer davantage de jours d'école. D'autre part, les estimations proposées dans cette enquête suggèrent que le secteur minier artisanal est important. Un calcul approximatif montre qu'environ 100 000 individus sont impliqués dans l'exploitation minière pendant la saison des récoltes en août. Il semble que les ménages des communes minières aient une meilleure consommation alimentaire, ce qui laisse penser que l'extraction minière a des retombées positives pour les ménages de ces communautés.

Priorités de développement

Un large consensus existe entre les autorités locales et les citoyens pour estimer que *la paix, la réconciliation et la sécurité* sont les principales priorités du pays. Environ neuf communes sur dix et huit ménages sur dix les classent comme les plus importantes. Les priorités suivantes sont *la bonne gouvernance* et *la fourniture des services de ba*se, suivies par *le développement économique*. En ce qui concerne les interventions politiques spécifiques, les cinq principales interventions identifiées par les répondants à l'enquête sont, par ordre d'importance : (i) améliorer la sécurité par le biais d'une force armée réformée opérant sur tout le territoire, (ii) réintégrer les anciens combattants, (iii) améliorer l'accès aux services de base (santé, éducation, eau), (iv) améliorer les infrastructures routières et (v) renforcer la production agricole et animale.

La perception qu'ont les ménages de leur condition de vie et des opportunités qui leur sont offertes montre de fortes attentes en matière de reprise économique et d'amélioration du bien-être. La plupart des ménages estiment que leur niveau de vie est à peu près le même ou s'est dégradé au cours des six mois précédant l'enquête. La majorité des ménages sont optimistes quant à l'amélioration de leur niveau de vie et des possibilités d'emploi au cours de l'année à venir. Les habitants des zones urbaines comme ceux des zones rurales ont exprimé cet optimisme. Parmi les préfectures, les habitants de la Vakaga et du Haut-Mbomou étaient les plus pessimistes tandis que ceux du Mbomou, Ombella-M'Poko et Nana-Mambere étaient les plus optimistes quant à leur avenir. La majorité des ménages ont perçu une diminution des tensions ethniques et religieuses.

Bâtir un système de suivi

Avec sa couverture nationale et sa capacité de recueillir rapidement et de manière économique des informations, l'Enquête sur les Monographies Communales représente une boucle de rétroaction objective pour l'État et les citoyens. Elle constitue la principale composante d'un nouveau système de suivi qui évaluera les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de la RCPCA. Le recensement des communes et l'enquête auprès des ménages pourront être peaufinés et adaptés au cours des prochains cycles d'enquête afin de répondre aux nouvelles questions qui se posent en matière de politiques. L'étude pourra également être adaptée afin d'aboutir à une meilleure inférence concernant les sous-groupes importants de la population que sont par exemple les personnes vivant dans les camps de déplacés, les habitants de Bangui ou les communautés minières.

Il est possible de créer un tableau de bord qui présentera les informations sur les résultats tangibles du développement (comme par exemple, le nombre d'écoles fonctionnelles, l'étendue du réseau de téléphonie mobile, la disponibilité des transports) de même qu'un rapport sur la perception des citoyens. Pour fournir un tableau plus complet de l'état de la nation, ce tableau de bord pourra intégrer des informations complémentaires provenant d'autres sources (comme par exemple les prix, les personnes déplacées, la qualité des routes). Ces indicateurs pourront alors rendre compte des tendances dans le temps lorsqu'ils seront régulièrement mesurés au cours de la mise en œuvre de la RCPCA.

Pour favoriser le renforcement de la transparence et de la confiance, les données du recensement des communes et de l'enquête auprès des ménages sont mises à la disposition du public sur le site Internet du Ministère de l'Économie, du Plan et de la Coopération et seront publiées sur le nouveau site Internet de l'ICASEES au moment de son lancement. Ils peuvent également être téléchargés depuis: http://bit.ly/2k7wFlq.

Chapter

1

Introduction

Il ne fait aucun doute que la République centrafricaine doit relever des défis gigantesques. On ne peut également douter de la nécessité pour les décideurs de disposer d'informations fiables et actualisées sur la situation du pays. Sans ces informations, la capacité des décideurs à affecter efficacement les ressources, à suivre les progrès des programmes de développement et à les réadapter au fil de l'évolution des besoins reste limitée.

Après le retour à l'ordre constitutionnel en février 2016, l'Institut centrafricain des statistiques, des études économiques et sociales (ICASEES) a mené une enquête nationale en août 2016 en vue de combler le manque de données actuel. À cet effet, il a bénéficié du soutien financier et technique de la Banque mondiale afin de recueillir des informations sur l'état de la nation et les priorités de développement des collectivités locales et des citoyens. Cette enquête, intitulée Enquête nationale sur les monographies communales, comportait deux volets : un recensement communal et une enquête auprès des ménages.

Le recensement a permis de recueillir des informations sur la situation actuelle des 179 communes de la RCA et sur la vision des responsables locaux en matière de priorités sécuritaires et politiques. Malgré l'insécurité persistante dans certaines régions du pays, ce recensement a été mené avec succès. Par le biais d'entretiens avec les autorités locales, des informations ont été recueillies sur les infrastructures locales, sanitaires et éducatives, la gouvernance locale, les activités économiques, les conflits, la sécurité et la violence. En outre, le recensement a apporté des éléments de réponse sur les perceptions des conditions socio-économiques et sécuritaires dans le chef-lieu de commune et sur les priorités politiques des autorités communales sur trois thèmes : la paix, la réconciliation et la sécurité ; la bonne gouvernance et la prestation de services de base ; et la reprise économique.

L'enquête auprès des ménages a recueilli des informations sur le bien-être socio-économique des ménages, les perceptions de la sécurité et de la conjoncture économique et les opinions sur les priorités politiques, complétant les données du recensement de la commune. L'enquête auprès des ménages a été menée dans toutes les communes, sauf deux, et 10 ménages ont été interrogés dans chacune d'entre elles. Les deux communes non couvertes en raison de la présence de groupes armés et de routes impraticables en saison de pluies sont Ouandja-Kotto, dans la préfecture de la Haute-Kotto, et Ouada-Djalle, dans la préfecture de Vakaga, toutes deux au nord-est du pays. En menant simultanément les enquêtes auprès des communes et des ménages, il est possible d'explorer les éventuelles divergences de points de vue entre les autorités locales et les citoyens, et de mettre en correspondance à la fois la prestation de services au niveau des communes et le bien-être socio-économique au niveau des ménages.

L'enquête sur les monographies communales jette les bases d'un système de retour d'information pour informer les décideurs sur les progrès réalisés. En menant ces enquêtes tous les six mois, il sera possible de recueillir des éléments probants, fiables et en temps opportun sur l'évolution des besoins et les progrès du développement en RCA afin de documenter la prise de décision. Avec un soutien supplémentaire des bailleurs de fonds, ce système de retour d'information peut être renforcé pour améliorer le suivi et compléter d'autres initiatives visant à renforcer la production de données en RCA.

Dans ce rapport, la Section II dépeint la situation récente des communes sur la base des données recueillies auprès des autorités locales dans le cadre du recensement communal. Elle présente également un indice composite d'indicateurs sur l'administration locale, les infrastructures et les

services de base, dénommé Indice de développement local (IDL). La Section III présente les résultats de l'enquête auprès des ménages décrivant la situation des ménages et des individus en matière d'éducation, de richesse, consommation et vulnérabilité. La Section IV décrit les perceptions et les priorités de développement des autorités locales et des ménages, et la Section V fait office de conclusion en résumant les principaux résultats et en décrivant le rôle potentiel de l'enquête dans un système de suivi. Des détails supplémentaires sur le plan de sondage et la méthodologie analytique sont fournis en annexe. Ainsi que les résultats sont présentés souvent par les régions de RCA, les préfectures qui constituent chaque région sont décrites au Tableau 1.1.

Tableau 1.1 : Préfectures de chaque région

Région	Préfectures
Région 1	Ombella-M'Poko Lobaye
Région 2	Nana-Mambéré Mambéré-Kadéï Sangha-Mambéré
Région 3	Ouham Ouham-Pendé
Région 4	Ouaka Kémo Nana-Gribizi
Région 5	Bamingui-Bangoran Vakaga Haute-Kotto
Région 6	Basse-Kotto Mboumou Haut-Mboumou
Région 7	*Bangui (capital)*

Chapter

2

Recensement communal

2.1 Introduction

Les petites exploitations agricoles constituent l'activité économique prédominante, avec 85 % des communes déclarant l'agriculture comme activité économique principale. L'élevage (35 % des communes), l'exploitation minière (18 % des communes) et le commerce (16 % des communes) figurent parmi les activités économiques secondaires les plus répandues (Figure 2.1). Bangui, la capitale, est une exception notable, car le commerce et la fonction publique sont les principales activités génératrices de revenus. Le type d'activité agricole le plus courant est la culture de denrées de première nécessité. Par exemple, 145 communes désignent le manioc comme première culture produite, et 100 autres indiquent que l'arachide est la deuxième culture produite dans leur localité.

Cette prédominance de l'agriculture met en évidence une faible diversification économique et ne s'accompagne d'aucun changement de structure de l'économie par rapport à 2012. Neuf (9) communes sur dix (10) ont indiqué avoir des activités économiques semblables à celles d'avant la crise de 2012.

Bien que l'agriculture et l'élevage représentent l'essentiel de l'activité économique dans la plupart des communes, les services nécessaires au soutien de ces activités ont connu un déclin au cours des années de crise. Par exemple, seulement 4 % des communes indiquent avoir un commerce d'intrants tels que les engrais, les semences et les produits phytosanitaires dans le chef-lieu de la commune, ce qui représente une baisse de 10 % par rapport à la période d'avant la crise de 2012. Et, seuls 41 % rapportent l'existence de services vétérinaires dans la commune, soit une baisse de près de 60 % par rapport à la situation d'avant la crise de 2012.

Les communes étant les plus petites divisions administratives du pays, elles se trouvent au premier plan pour la prestation de services. Le reste de cette section évalue la situation des communes à travers le pays en se fondant sur les données du recensement communal. Cette évaluation s'articule autour de trois piliers : l'état de l'administration, la disponibilité des infrastructures de base et la prestation de services sociaux et économiques de base.

Par conséquent, dans une tentative de produire une mesure simple et raisonnable pour comparer le niveau actuel de développement des communes, les indicateurs des trois piliers sont consolidés pour produire un indice composite dénommé indice de développement local (IDL). L'IDL, qui met en lumière la situation actuelle, peut aider les décideurs à répartir les ressources et à suivre les progrès dans les communes. Il sert d'outil de diagnostic pour rendre compte de la situation actuelle dans l'ensemble de la RCA.

Figure 2.1 : Activités économiques principales et secondaires

L'agriculture domine l'économie de la RCA, soulignant la faible diversification économique.

Dans la plupart des communes, l'activité agricole est prédominante, sauf à Bangui

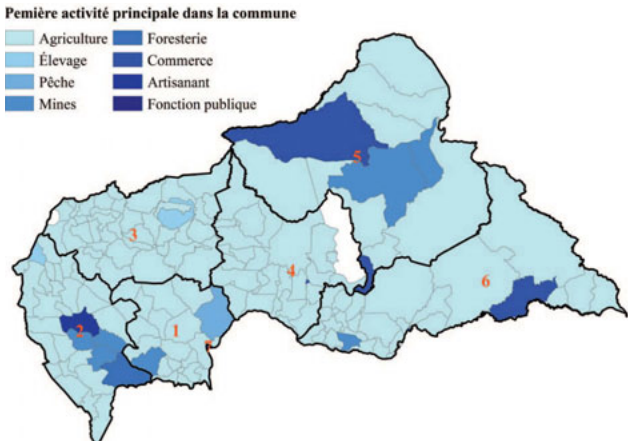

. . . En outre, l'élevage, l'exploitation minière et le commerce sont les activités secondaires les plus répandues

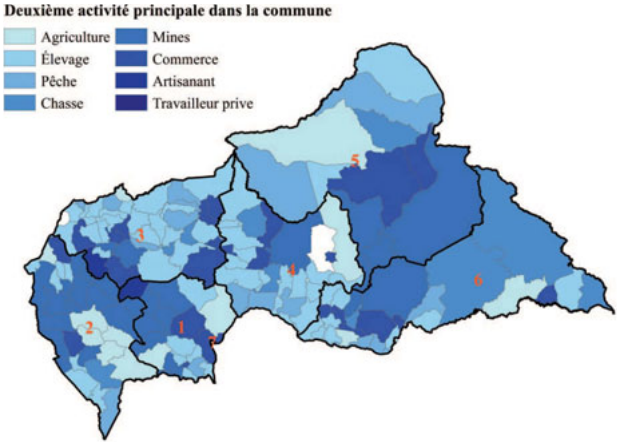

Ce rapport décrit brièvement les activités économiques dans les communes avant de présenter l'IDL et de discuter des trois piliers qui le composent.

Il passe en revue les trois piliers du développement dans les communes—l'administration locale, les infrastructures locales et les services sociaux et économiques de base—avant de présenter l'indice de développement local composite.

2.2 Administrations locales

Pour être efficaces, les administrations locales ont besoin de personnel, de ressources et d'un environnement sûr. Dans la plupart des communes, les bureaux des administrations locales, lorsqu'ils existent, manquent de personnel et de financement, ce qui laisse supposer que les fonctions de gouvernance de base ne peuvent être exécutées. De plus, les forces de gendarmerie et de police sont absentes dans une grande partie des communes du pays.

Les bureaux de l'administration communale sont en sous-effectif et manquent de financement et il est beaucoup plus difficile de mobiliser des ressources qu'en 2012. Seules 24 communes comptent au moins 20 employés municipaux. En outre, le paiement régulier des fonctionnaires reste un défi, 9 communes sur 10 rapportant des irrégularités significatives dans la rémunération de leur personnel (Figure 2.2).

Un tiers de la totalité des communes n'aurait pas reçu d'allocation budgétaire pour 2016. Seules 6 communes disposent d'un budget annuel par habitant de 2 000 FCFA ou plus, tandis que 41 communes ont un budget annuel par habitant compris entre 500 et 1 999 FCFA et 75 communes sont en dessous de la barre de 500 FCFA. La quasi-totalité des communes (95 %) signale des difficultés à mobiliser des ressources pour leur fonctionnement. Il s'agit d'une forte augmentation par rapport à 2012 où seulement près de la moitié des communes se souvient d'avoir connu de telles difficultés.

Les forces de gendarmerie et de police sont inexistantes dans une grande partie des régions du centre et de l'est du pays (Figure 2.2). Seul un chef-lieu de commune sur trois dispose d'une gendarmerie, et un seul sur cinq de forces de police. Ces forces sont concentrées dans le sud-ouest du pays.

2.3 Infrastructures

Les infrastructures de transport et de communication facilitent l'activité économique. Cependant, des infrastructures essentielles comme l'électricité, la téléphonie mobile, le système bancaire et les routes font défaut dans tout le pays et des disparités importantes existent entre Bangui et le reste du pays.

L'accès à l'eau et à l'électricité est faible, avec seulement 1 commune sur 10 connectée au réseau de la compagnie nationale d'électricité (ENERCA), et 1 commune sur 3 raccordée au réseau d'approvisionnement en eau de la SODECA. Seulement 1 % des chefs-lieux des communes rurales est connecté au réseau ENERCA. D'autre part, tous les arrondissements de Bangui déclarent être alimentés en électricité. Les infrastructures électriques sont fonctionnelles à Bangui, dans quelques communes de la préfecture voisine d'Ombella M'Poko et dans une commune dans les préfectures de Lobaye et de Basse-Kotto. Les infrastructures hydrauliques sont quant à elles limitées : seule 1 commune sur 3 déclare être approvisionnée par la compagnie nationale de l'eau (SODECA), ou disposer de pompes à eau dans le chef-lieu. La couverture à Bangui est élevée, mais la situation est moins favorable dans les autres régions où 17 % à 60 % des communes ont accès à des infrastructures d'eau salubre.

Figure 2.2 : Administrations locales—financement et dotation en personnel des communes

La capacité de gouvernance locale est faible, car les communes manquent de personnel et de financement. De plus, il manque des forces de gendarmerie et de police dans de nombreuses communes.

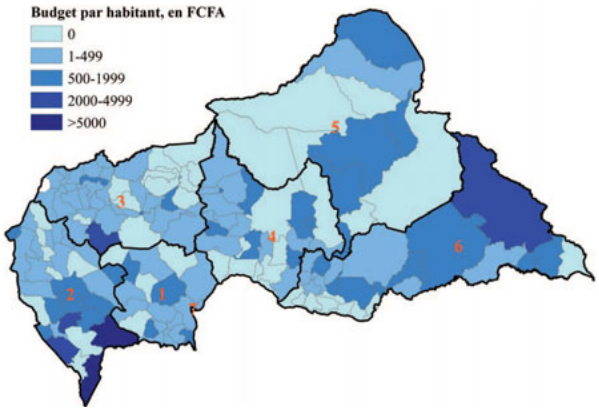

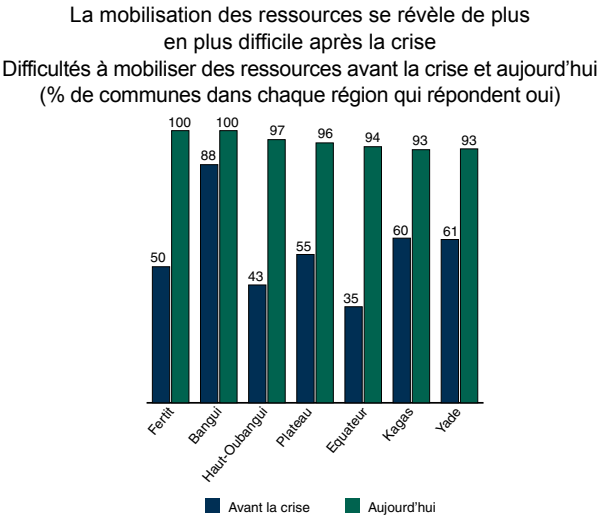

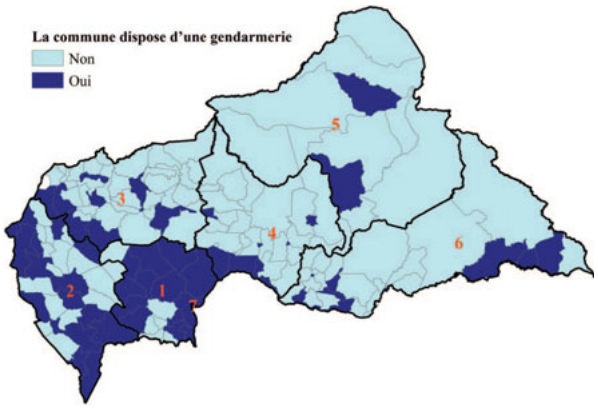

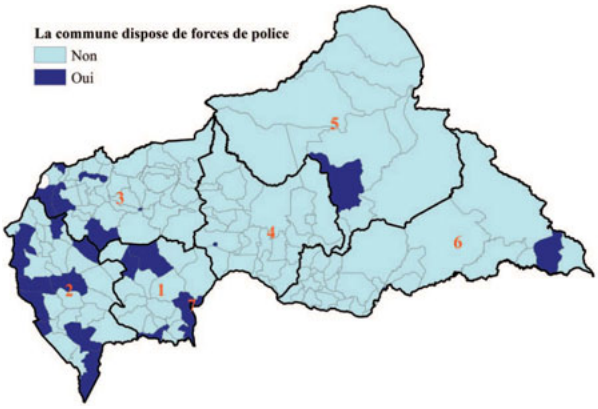

Tableau 2.1 : Infrastructures d'eau, énergie et télécommunications par région

	Disponibilité dans le chef-lieu de la commune (% des communes)						
	Eau salubre (SODECA ou pompe)	Électricité (ENERCA)	Couverture de téléphonie mobile	Réception radio internationale	Réception radio nationale	Réception télévision nationale	Accès à Internet
Région 1	36	18	55	95	50	9	14
Région 2	24	0*	50	97	6	0	15
Région 3	28	0*	35	74	2	0	7
Région 4	60	0*	33	83	3	0	3
Région 5	50	0	33	92	25	0	25
Région 6	17	3*	37	97	0	0	17
Région 7	88	100	100	100	100	100	100
RCA	36	12	43	89	15	6	16

*Les infrastructures existent dans plus de 6 à 7 % des communes de la région, mais ne fonctionnent pas actuellement ; dans l'ensemble, seulement 57 % fonctionnent.

Le réseau de téléphonie mobile est limité et l'accès aux services bancaires minimal. Seuls quatre chefs-lieux de commune sur dix sont desservis par au moins un fournisseur de services de téléphonie mobile (Figure 2.3).[1] Les chaînes de radio et de télévision nationales et Internet sont disponibles dans un nombre encore moins important de communes. En revanche, la téléphonie mobile est disponible dans tous les arrondissements de Bangui. Dans les autres zones urbaines et rurales, seulement 68 % et 23 % des communes, respectivement, sont desservies par au moins un fournisseur de services de téléphonie mobile dans le chef-lieu. En outre, seul 1 chef-lieu sur 10 bénéficie d'une certaine forme de système bancaire, que ce soit un organisme bancaire ou une mutuelle de crédit locale.

Les routes reliant les communes à Bangui sont souvent impraticables pendant une grande partie de l'année et le coût du transport est élevé, surtout dans les zones isolées. La moitié des communes indique que les routes menant à Bangui ne sont accessibles que quelques mois par an ; 50 % d'entre elles déclarent que les routes sont inaccessibles pendant 4 à 6 mois de l'année (Figure 2.3). Environ 3 communes sur 4 indiquent des coûts de transport vers Bangui de plus de 25 FCFA par kilomètre et par personne. Le trajet du nord-est vers Bangui est le plus coûteux, tandis que le déplacement à partir des communes du sud près de Bangui est relativement moins cher. La plupart des routes reliant les communes du nord à Bangui ne sont pas praticables pendant plusieurs mois de

[1]En RCA, les fournisseurs de services de téléphonie mobile sont TELECEL, MOOV, ORANGE, AZUR et SOCATEL.

Figure 2.3 : Infrastructures locales—couverture de téléphonie mobile, services bancaires et routes

De nombreuses communes ne disposent pas d'infrastructures essentielles telles qu'un réseau de téléphonie mobile, des services bancaires et des routes.

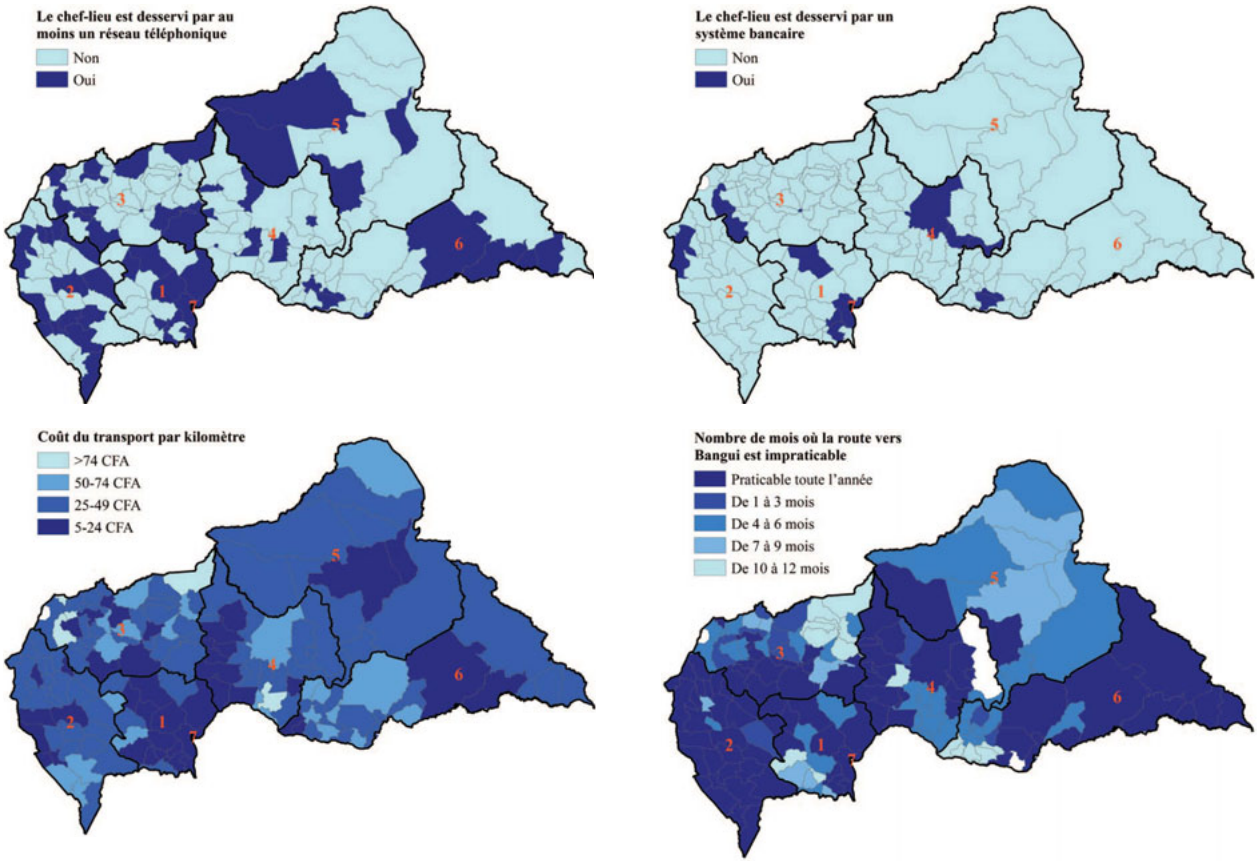

l'année, tandis que celles reliant les communes du sud-ouest à Bangui le sont toute l'année.

2.4 Accès aux services sociaux et économiques de base

L'accès aux services sociaux de base, tels que les établissements publics d'enseignement primaire, les centres de santé et l'eau salubre, est limité, surtout en dehors des chefs-lieux des communes. Au sein des 10 plus grandes localités (villages/*quartiers*) de chaque commune, il y a des établissements d'enseignement primaire publics fonctionnels (44 % des localités) et des sources d'eau salubre (robinet, pompe à eau ou puits protégé) (43 % des localités) et seulement 18 % disposent de centres de santé fonctionnels. (Figure 2.4). L'accès aux services sociaux de base dans les chefs-lieux de communes est meilleur. La plupart des chefs-lieux sont dotés d'établissements d'enseignement primaire publics (83 % des communes) et de centres de santé (62 % des communes), impliquant que 17 % et 28 % d'entre elles, respectivement, n'offrent pas d'accès à une éducation de base et à des services de santé ! Toutefois, l'accès aux systèmes d'approvisionnement en eau et assainissement reste un problème, y compris dans les chefs-lieux de communes. Seulement 36 % des communes déclarent disposer de points d'accès à l'eau salubre dans les chefs-lieux, la SODECA n'étant opérationnelle que dans quelques communes seulement. Seulement 6 % des communes déclarent être dotées d'un système d'assainissement.

Figure 2.4 : Accès aux services de base—écoles primaires et centres de santé

L'accès à des services sociaux de base tels que les écoles primaires et centres de santé est limité.

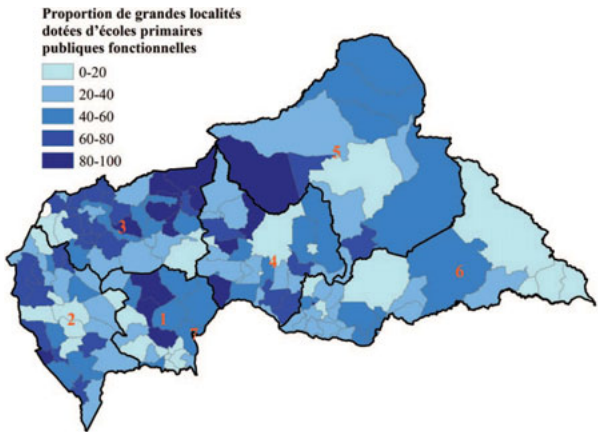

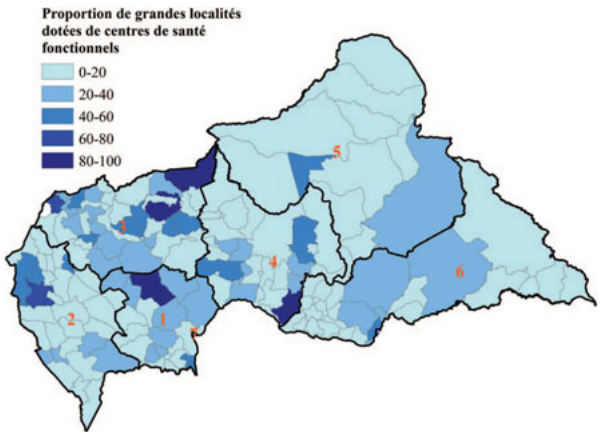

Selon les autorités locales, le manque d'installations et la pénurie de personnel qualifié constituent les principaux obstacles à la fourniture de services de base. Les fonctionnaires locaux indiquent que la fourniture de services de santé est entravée par un manque de structures sanitaires et une pénurie de médecins et d'infirmiers. Pour les écoles primaires, les principaux défis étaient un nombre insuffisant d'enseignants ou leur manque de qualification (40 % des communes), le manque d'établissements fonctionnels (24 % des communes) et l'insécurité (14 % des communes). Pour les établissements d'enseignement secondaire, des défis similaires sont cités, le manque d'établissements fonctionnels étant considéré comme la plus grande contrainte. Le nombre d'écoles publiques a diminué par rapport à l'année précédente, en particulier dans Région 3, Région 4, et Région 6.

Tableau 2.2 : Contraintes liées à la santé et à l'éducation (% des communes)

Santé (problème le plus important)	Bangui	Reste du pays	RCA
Manque d'installations sanitaires fonctionnelles	43	30	31
Manque de médecins	14	23	22
Manque d'infirmiers	0	22	21
Autres	43	25	26
Total	100	100	100
Enseignement primaire (problème le plus important)	**Bangui**	**Reste du pays**	**RCA**
Manque d'établissements scolaires fonctionnels	43	23	24
Manque d'enseignants	0	24	23
Les enseignants ne sont pas qualifiés	14	17	17
Insécurité	14	14	14
Conditions matérielles (bâtiments)	0	6	6
Autres	29	16	17
Total	100	100	100
Enseignement secondaire (problème le plus important)	**Bangui**	**Reste du pays**	**RCA**
Manque d'établissements scolaires fonctionnels	29	47	46
Manque d'enseignants	0	11	11
Insécurité	14	10	11
Conditions matérielles (bâtiments)	14	9	9
Les enseignants ne sont pas qualifiés	14	6	7
Autres	29	16	17
Total	100	100	100

Remarque : Ces résultats reflètent les points de vue des autorités municipales.

Des ONG sont actives dans la plupart des communes du pays, compensant partiellement certaines lacunes dans la prestation des services publics. Plus de 83 % des communes indiquent avoir des ONG actives dans leur territoire (Figure 2.5). Médecins Sans Frontières (MSF) est présente dans 28 communes de la RCA, et la plupart de ses activités se concentrent dans la préfecture de l'Ouham, suivie de la Mambere Kadei. Les deuxième et troisième ONG les plus importantes du pays sont respectivement l'Agence pour la coopération et le développement techniques (ACTED) et le Conseil danois pour les réfugiés (DRC). La plupart de leurs activités se concentrent dans la préfecture de l'Ouham Péndé.

Figure 2.5 : Présence des ONG en RCA

Des ONG interviennent sur l'ensemble du territoire de la RCA, comblant ainsi partiellement certaines lacunes dans la prestation des services publics.

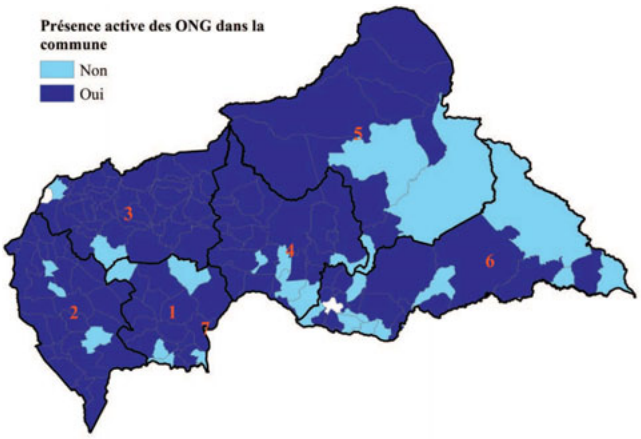

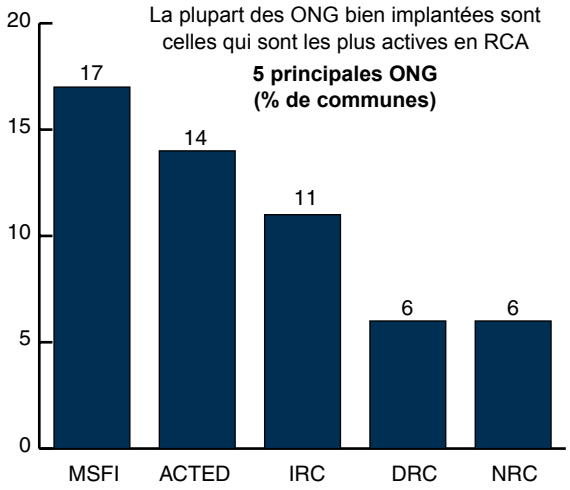

L'ONG Médecins Sans Frontières comble une lacune dans les services de santé, en se focalisant sur le traitement du paludisme, les vaccinations et la santé maternelle et infantile. L'organisation fournit également une assistance aux réfugiés. ACTED dispose d'un large éventail de programmes, dont l'aide au retour et au rétablissement des personnes déplacées à l'intérieur du pays. Ses interventions d'urgence se concentrent sur le sud-est du pays et sur Bangui. L'IRC concentre ses activités sur les soins médicaux, les services d'approvisionnement en eau et assainissement et la protection des femmes et des filles vulnérables. Ses activités sont concentrées à Bangui, l'Ombella M'Poko, la Nana Grebizi, l'Ouham Péndé et la Kémo. Le DRC met en œuvre divers programmes, notamment sur l'éducation d'urgence et la réintégration des enfants. Les programmes les plus importants du NRC sont l'éducation et l'eau et assainissement.

Outre la pénurie de services de santé et d'éducation, il n'existe pas de système judiciaire formel. Au moment de l'enquête, 24 tribunaux étaient recensés, dont 6 tribunaux inactifs, et 4 préfectures (Ouham, Kemo, Nana-Gribizi, Mbomou) déclarent de pas disposer de tribunal compétent pour régler les différends juridiques. En conséquence, les citoyens doivent recourir à d'autres mécanismes de règlement des conflits. Dans environ 9 communes sur 10, les autorités traditionnelles sont sollicitées pour régler les différends.

2.5 Indice de développement local (IDL) : une mesure composite de la capacité de la commune

Les sections précédentes décrivent la situation des communes selon trois dimensions : l'administration locale, les infrastructures locales et l'accès aux services sociaux et économiques de base. La présente section est consacrée à l'Indice de Développement Local (IDL) qui regroupe 12 indicateurs relatifs à ces trois piliers en un indice composite unique. L'indice composite est donc une mesure de la situation des services dans chaque commune.

L'IDL s'étend sur une échelle de 0 à 100, dans laquelle les valeurs les plus élevées indiquent le meilleur scénario possible de prestation de services. Un score variant de 0 à 100 est également attribué à chaque pilier. L'IDL est la somme pondérée de ces scores de piliers, avec un poids égal (correspondant à un tiers) pour chaque pilier. Toutefois, pour un pilier donné, chaque indicateur n'est pas nécessairement attribué au même poids, de sorte que certains indicateurs sont pondérés plus fortement dans l'IDL que d'autres. Les définitions de l'ensemble des indicateurs de l'indice sont expliquées en détail en annexe.

Tableau 2.3 : Indice de développement local—composantes et poids

Sous-indice	Poids	Indicateurs	Poids dans sous-indice
Administration locale	1/3	Budget 2016 par habitant en FCFA (données du recensement de la population de 2003)	1/3
		Nombre d'employés dans la mairie	1/3
		Sécurité, gendarmerie ou police	1/3
Infrastructures	1/3	Coût du transport vers Bangui (FCFA/km)	1/3
		Réception de la téléphonie mobile dans le chef-lieu de la commune	1/3
		Services bancaires disponibles dans le chef-lieu de la commune	1/3
Services de base	1/3	Proportion des 10 plus grandes localités de la commune dotées d'écoles primaires publiques fonctionnelles	1/3
		Le chef-lieu de la commune est doté d'une maternité	1/18
		Le chef-lieu de la commune est doté d'un hôpital ou d'un centre de santé	1/18
		Proportion des 10 plus grandes localités de la commune dotées de centres de santé fonctionnels	4/18
		Présence de la SODECA ou adduction d'eau sommaire dans le chef-lieu de la commune	1/18
		Proportion des 10 plus grandes localités de la commune ayant accès à l'eau salubre (bornes fontaines, forages, ou puits protégés)	5/18

Le score IDL est faible pour la plupart des communes. Cependant, par rapport à d'autres communes du pays, celles situées dans Région 1, Région 2, et Région 7 sont plus susceptibles d'être dans le quintile supérieur de l'IDL (Figure 2.6). L'IDL est faible pour une grande proportion de communes, indiquant la nécessité d'apporter d'importantes améliorations à travers le pays. Parmi les trois piliers qui forment l'IDL, les infrastructures locales présentent une plus grande variance dans les communes, tandis que l'accès aux services de base est relativement homogène.

Les communes de Région 1, Région 2, et Région 7 du sud-ouest de pays occupent les premiers rangs dans le classement IDL. L'IDL moyen régional pour Région 1, Région 2, et Région 7 est supérieur à la moyenne nationale, tandis que l'IDL moyen régional pour Région 3, Région 4, Région 5, et Région 6 est inférieur à la moyenne nationale (Figure 2.6). Cinq (5) communes (Baboua, Berberati, Haute-Kade, Bouar, Yobe-Sangh) sur les 10 présentant l'IDL le plus élevé se trouvent dans Région 2. En revanche, 6 communes (Lili, Yambele, Ngandou, Seliba, Kotto, Mbelima) sur les 10 présentant l'IDL le plus bas se trouvent dans Région 6 (voir la liste complète des communes et leurs IDL respectifs dans le Tableau A2 en annexe).

Figure 2.6 : Indice de développement local de toutes les communes

Le score IDL est faible pour une grande partie des communes, mais les communes des régions du sud-ouest présentent un IDL relativement plus élevé.

Score IDL par commune

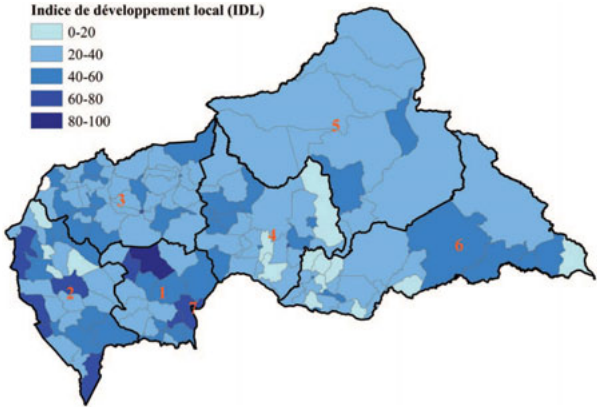

Quintile IDL par commune

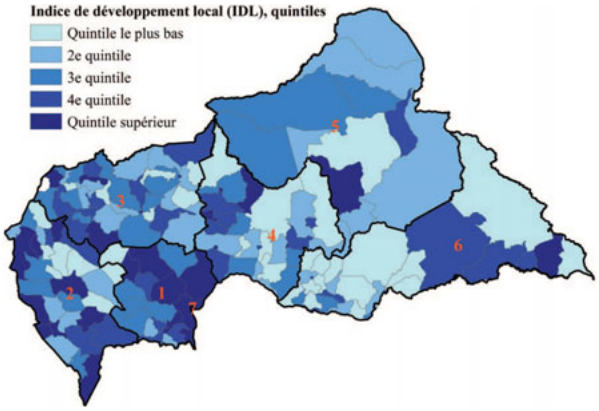

La disponibilité des infrastructures locales varie le plus selon les communes, tandis que l'accès aux services de base est plus homogène dans les communes.

La région sud-ouest obtient des résultats meilleurs que la moyenne dans le classement IDL

Résultats moyens de l'IDL par région

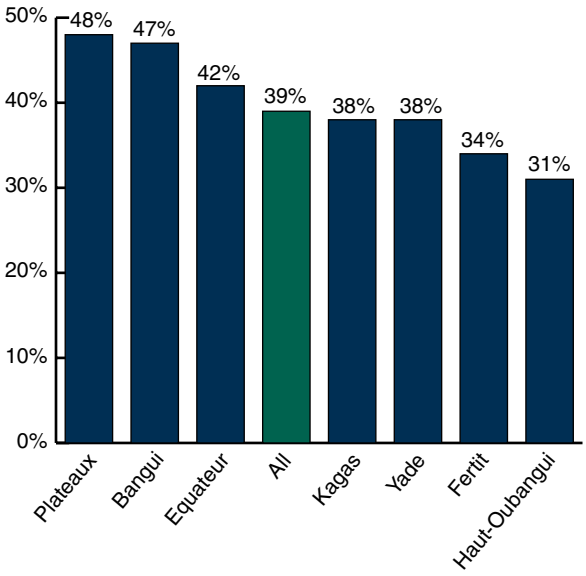

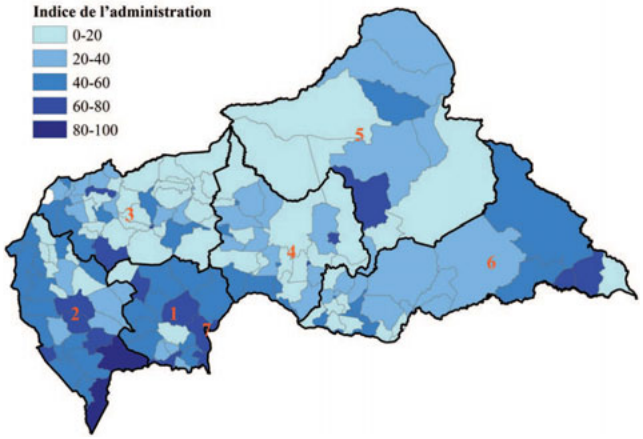

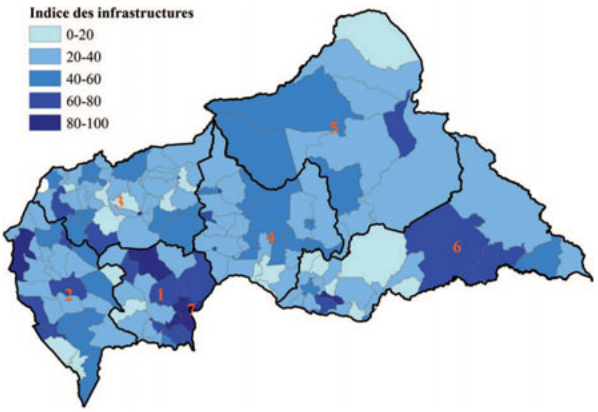

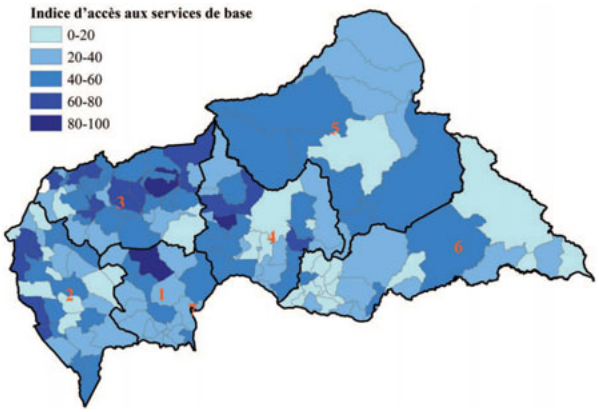

Chapter

3

Enquête auprès des ménages

Ce chapitre fournit une analyse descriptive des résultats de l'enquête auprès des ménages réalisée à partir d'un échantillon de 1 677 ménages. Via la liste des ménages, l'enquête a pu collecter des informations sur 10 551 individus et des données sur la fréquentation scolaire de 3 535 enfants de 6 à 17 ans. Selon les estimations de l'enquête, environ 15 % des personnes sont actuellement déplacées en interne.

Dans l'analyse des données de l'enquête auprès des ménages, une pondération échelonnée sur un total de 33 strates a été utilisée afin de tenir compte de la répartition de la population basée sur le recensement de 2003 dans les régions rurales et urbaines de chacune des 17 préfectures de la RCA (la ville de Bangui, elle-même préfecture, est strictement urbaine). Chaque ménage au sein d'une même strate s'est vu attribuer un poids égal. En raison du plan d'échantillonnage limité et de l'ancienneté de la base d'échantillonnage, des schémas de pondération plus complexes n'ont pas été utilisés. De plus, les constats d'ordre général retirés de cette analyse des données sont habituellement peu influencés par la stratégie de pondération utilisée, y compris dans le cas d'une stratégie simple réduite à trois strates : Bangui, les autres zones urbaines et les zones rurales.

Compte tenu des limites de la procédure d'échantillonnage et de leurs implications sur sa représentativité de la population actuelle, nous présentons les données de l'enquête sans pouvoir en tirer nécessairement des conclusions définitives. Compte tenu de la taille réduite de l'échantillon dans les régions plus petites, nous avons limité le niveau de désagrégation de l'analyse à des échelons supérieurs tels que les zones rurales et urbaines, les régions, les zones agro-écologiques et les zones minières et non minières. Pour référence, les préfectures composantes de chaque région sont décrites au Tableau 1.1.

Nous mettons également en garde contre toute interprétation des données relatives aux personnes déplacées en interne, car la base d'échantillonnage de cette enquête n'inclut pas les camps de déplacés. De la même façon, les collectivités des petites exploitations minières n'ont pas été incluses, bien que ce secteur englobe potentiellement une part non négligeable de la population. Cette enquête comble néanmoins une énorme lacune en collectant des informations sur un éventail complet de résultats relatifs aux ménages répartis dans tout le pays.

3.1 Profil des ménages

Les ménages sont essentiellement jeunes, dirigés par un homme, ruraux et d'assez grande taille. Environ trois ménages sur cinq résident en zone rurale et deux ménages sur trois comprennent cinq membres ou plus (Tableau 3.1). Les ménages sont grands tant dans les zones urbaines que dans les zones rurales. Seul un ménage sur cinq est dirigé par une femme. Malgré un nombre relativement faible d'individus mariés, la plupart d'entre eux sont mariés de façon traditionnelle. Outre une grande diversité ethnique, il existe aussi une petite minorité musulmane correspondant à environ 6 % de la population. Ce chiffre est plus bas que l'estimation du recensement 2003 de 15 %, probablement à cause de la procédure d'échantillonnage. La population est assez jeune : sept hommes et femmes sur dix ont moins de 25 ans.

La plupart des ménages occupent des emplois indépendants et travaillent dans l'agriculture. Sept chefs de ménage sur dix vivants dans les zones

Tableau 3.1 : Caractéristiques démographiques de base

Caractéristiques		Chef de ménage	Tous individus	Personnes déplacées	Chef de ménage	
					Zone urbaine	Zone rurale
Lieu de résidence	Zone urbaine	38	38	30		
	Zone rurale	62	62	70		
Taille du ménage	De 1 à 4 membres	36			37	35
	De 5 à 8 membres	47			48	47
	Plus de 8 membres	17			15	19
Genre	Hommes	83	51	52	79	85
	Femmes	17	49	48	21	15
Appartenance ethnique	Gbaya	32	32	24	29	34
	Banda	23	23	19	21	24
	Mandja	9	9	8	10	9
	Sara/kaba	7	7	30	4	9
	Mboum	7	6	3	4	8
	Ngbaka-bantou	6	7	2	8	6
	Zandé-nzakara	4	4	2	3	4
	Yakoma-sango	7	6	3	13	3
	Autres	5	6	9	9	4
Religion	Chrétiens	93	92	87	90	95
	Musulmans	6	6	12	9	4
	Autres	1	1	1	1	1
État-civil	Union libre	51	37	35	40	58
	Célibataire	27	48	53	34	22
	Marié(e)	10	6	5	10	10
	Veuf, veuve	8	4	4	8	7
	Séparé(e)/ divorcé(e)	5	3	3	7	3
Zone agro-écologique	Forêt équatoriale	37	37	17	58	23
	Zone soudano-oubanguienne	34	33	22	29	37
	Zone soudano-guinéenne	25	25	40	12	34
	Zone soudano-sahélienne	4	5	21	1	6

urbaines sont des travailleurs indépendants, contre neuf chefs de ménage sur dix dans les zones rurales (Figure 3.1). L'agriculture est la principale source de revenus pour neuf chefs de ménages sur dix dans les zones rurales, et pour quatre chefs de ménage sur dix dans les zones urbaines. Hormis l'agriculture, les chefs de ménage des zones urbaines travaillent dans le commerce et l'administration publique.

Figure 3.1 : Activité économique du chef de ménage

Les chefs de ménage sont essentiellement des travailleurs indépendants dans l'agriculture.

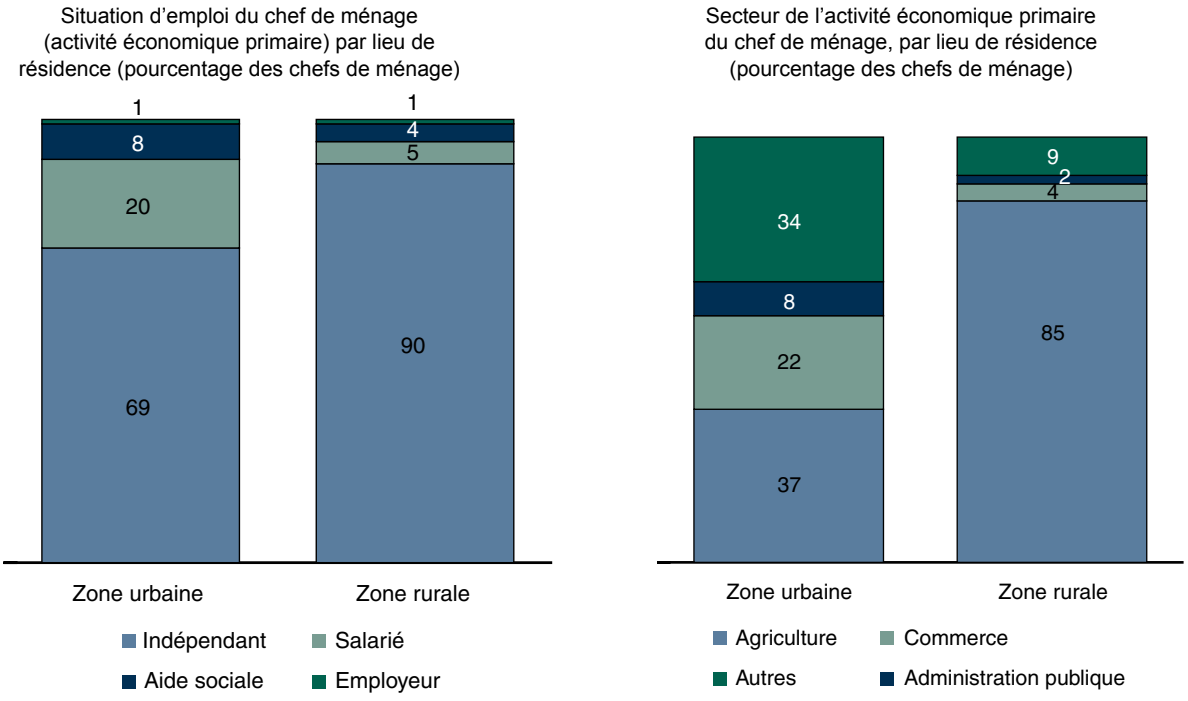

Comme l'on pouvait s'y attendre, les résultats pour les ménages de Bangui sont différents de ceux des autres zones urbaines du pays. Seuls 4 % des ménages de Bangui déclarent travailler dans l'agriculture, 37 % dans le commerce, et environ 10 % sont des étudiants. De plus, seule la moitié des chefs de ménage de Bangui déclare occuper un emploi indépendant. L'analyse de l'enquête auprès des ménages ne tentera pas de faire d'autres distinctions plus explicites entre Bangui et les autres zones urbaines du pays, en raison principalement de la petite taille de l'échantillon à Bangui.

Avant de décrire les conditions en matière d'éducation, de richesse ou de consommation, nous examinerons quelques dimensions importantes analysées dans ce rapport : les zones agro-écologiques, les zones minières *c.* les zones non minières et les personnes déplacées en interne.

Zones agro-écologiques

Le pays est divisé en quatre zones agro-écologiques (Figure 3.2). La zone soudano-sahélienne est située dans la partie la plus septentrionale du pays, où résident seulement 5 % de la population. Elle recouvre les zones où les sources de revenu proviennent de la chasse et du tourisme. La zone soudano-guinéenne abrite 29 % de la population et recouvre les zones de culture du coton, des céréales et d'élevage. La zone soudano-oubanguienne, comprenant 39 % de la population, recouvre les zones de culture des céréales et de l'élevage. La zone de la forêt équatoriale située à l'extrême sud du pays abrite environ 27 % de la population nationale, est peu propice à l'élévage et on y cultive plus le café et l'igname.

Selon les données du recensement des communes, la principale culture vivrière dans toutes les zones agro-écologiques est le manioc, suivi des arachides. Le maïs est cultivé dans toutes les zones agro-écologiques, sauf dans la zone soudano-sahélienne, où la culture du millet est relativement plus répandue. D'importantes cultures de rente sont pratiquées dans la zone de la forêt équatoriale, où plus de 70 % des communes produisent du café et plus de 20 % cultivent du coton. Dans la zone soudano-guinéenne, 40 % des communes produisent du coton. Et dans la zone soudano-oubanguienne, environ la moitié des communes produit du café. L'extraction minière est pratiquée dans toutes les zones agro-écologiques, à l'exception de la zone soudano-sahélienne. Près de la moitié des communes des zones de la forêt équatoriale et soudano-oubanguienne signalent des activités minières.

Les données utilisées dans cette analyse pour classifier les zones agro-écologiques proviennent de l'enquête menée au niveau des communes. Comme les quatre zones agro-écologiques ne correspondent pas exactement aux régions

Figure 3.2 : Carte des zones agro-écologiques, d'après les données collectées au niveau des communes

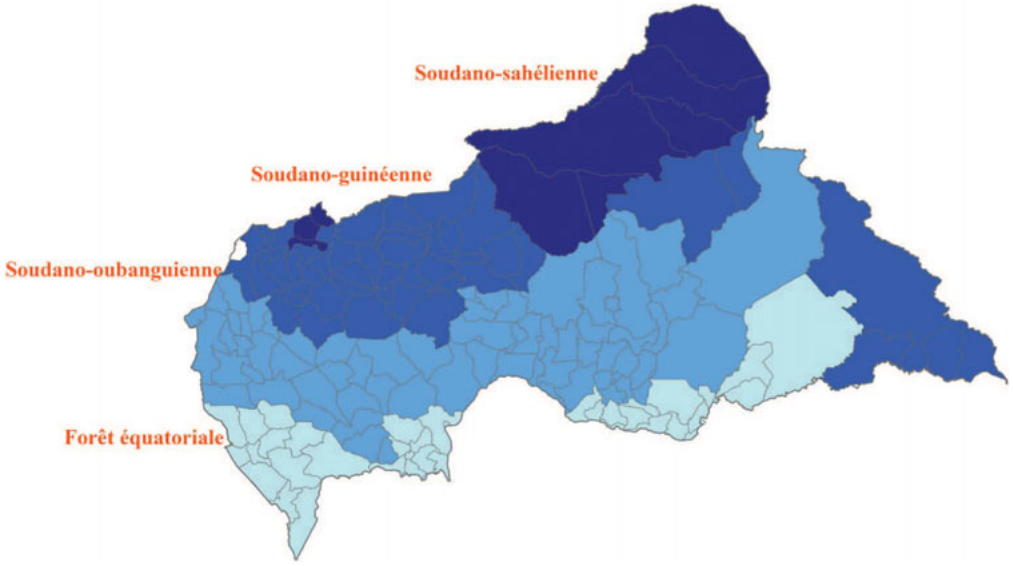

administratives de la RCA, la classification des communes reste approximative.

Extraction minière

Des indices montrent qu'un certain nombre d'hommes en âge de travailler ne figurent pas dans l'échantillon et que ces « absents » pourraient travailler dans des exploitations minières à petite échelle. Vingt-huit pour cent de l'ensemble des femmes, et 23 % de la totalité des hommes sont âgés de 21 à 40 ans.

Bien que l'on puisse expliquer « l'absence » des hommes par leur possible implication dans des activités liées au conflit ou un taux de mortalité plus élevé à cause du conflit, il se pourrait également qu'ils travaillent dans de petites exploitations minières. Dans les communes où l'exploitation minière est l'une des trois principales activités économiques, 20 % des hommes sont âgés de 21 à 40 ans, contre 24 % dans les communes où l'exploitation minière n'est pas l'une des trois principales activités économiques (Figure 3.4). De plus, les hommes employés dans de petites

Figure 3.3 : Pyramide des âges

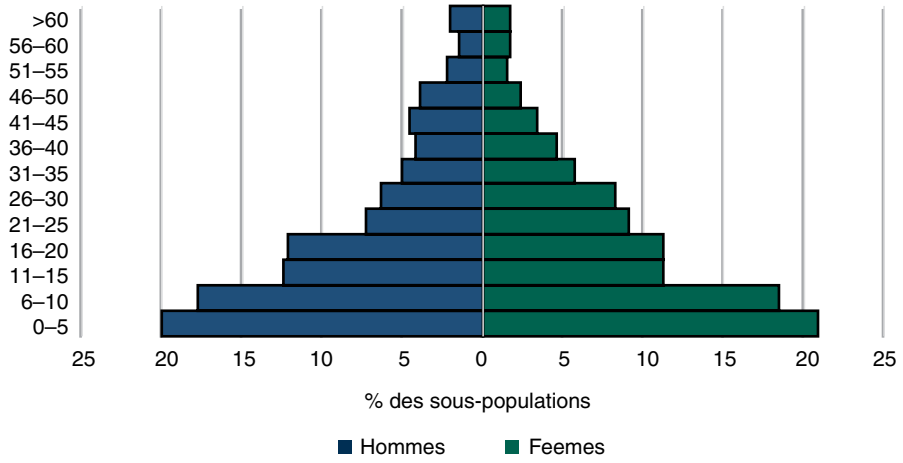

Figure 3.4 : Carte des communes où l'exploitation minière compte parmi les trois principales activités économiques

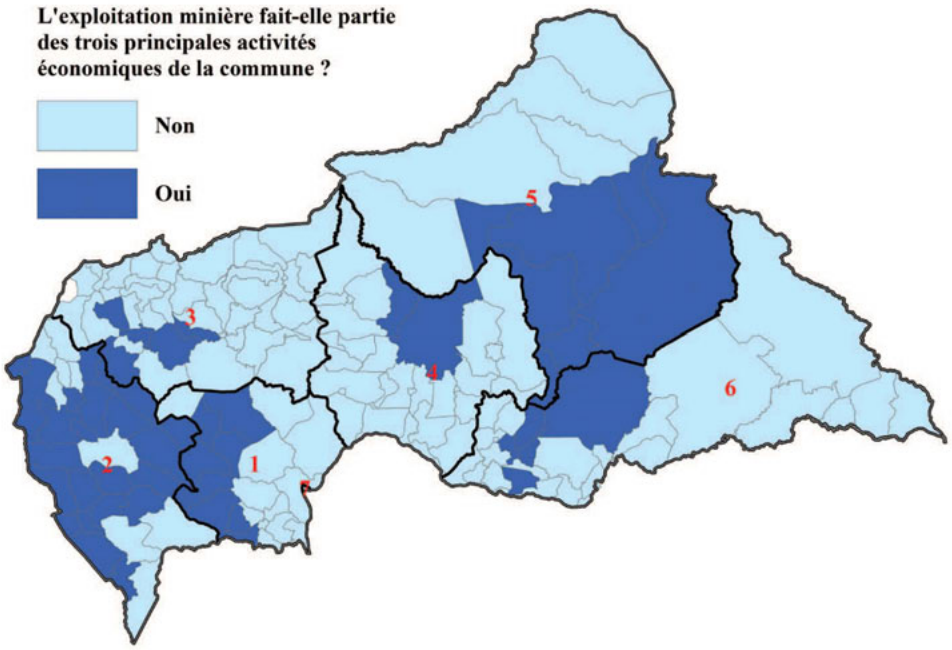

exploitations minières pourraient avoir quitté des communes non minières pour des communes minières, de sorte que la comparaison entre la proportion d'hommes « absents » dans les communes minières par rapport aux communes non minières pourrait entraîner une sous-estimation de la taille des exploitations minières à petite échelle.

D'une part, ces chiffres mettent en évidence le fait que l'enquête ne tient pas compte des communautés minières informelles ; de ce fait, nous tenons à souligner que ce secteur minier informel est un grand absent de notre analyse. En effet, moins de 1 % des personnes interrogées affirme travailler principalement dans l'exploitation minière, ce qui en soi démontre que le secteur minier pourrait être conséquent et important. Un calcul rapide de cette enquête auprès des ménages montre que 4 % des hommes de 21–40 ans correspondent environ à 100 000 individus sur une population de 5 millions d'habitants. Cette estimation s'accord avec eux d'un rapport de l'International Crisis Group (ICG) qui estime 80 à 100 mille des mineurs en 2010 avant la crise en RCA et d'un rapport de USAID sur les droits de propriété et le développement de mine artisanal de diamants qui estime 400 000 mineurs, y compris les mineurs artisanaux. Dans ce rapport, les indicateurs de bien-être des ménages vivant dans les communes minières ont été comparés à ceux des communes non minières pour saisir dans un premier temps les effets potentiels sur le bien-être de l'exploitation minière à petite échelle.

Personnes déplacées à l'intérieur du pays

L'enquête estime qu'environ 15 % des membres des ménages sont actuellement déplacés et que plus de la moitié des ménages ont vécu le déplacement de certains ou tous les membres de leur ménage depuis 2012 (Figure 3.5). On devrait noter que ce chiffre est diffèrent que ce du rapport de l'OCHA qui estime que 10 % de la population sont déplacés. La différence est probablement à cause de limitations liés à la procédure d'échantillonnage. Depuis 2012, 68 % des ménages des zones urbaines et 61 % des ménages des zones rurales ont vécu un déplacement de certains ou tous leurs membres. Parmi ces ménages, environ la moitié a vu tous ses membres déplacés en interne depuis 2012.

Région 3 et Région 5 enregistrent la plus grande proportion de ménages avec des membres déplacés à l'intérieur du pays (Figure 3.5). Plus précisément, environ une personne sur trois dans Région 3 et Région 5 est déplacée. En revanche, dans les régions méridionales, Région 1, Région 2, et Région 6, moins d'une personne sur dix est déplacée en interne. On devrait noter que les chiffres pour Région 5 sont plus imprécis du fait que la région a peu des communes et ainsi moins des observations.

Les personnes déplacées sont le plus souvent de religion musulmane ou membres des ethnies Sara ou Kaba (Tableau 3.1 : Caractéristiques démographiques de base). Mis à part cela, il n'existe pas d'autres différences démographiques frappantes entre les personnes déplacées et non déplacées. L'état-civil, le genre, l'âge et la zone de résidence (urbaine-rurale) sont similaires chez les personnes déplacées et non déplacées. Comme évoqué précédemment pour l'ensemble de la population, il existe également des hommes « absents » chez les personnes déplacées, dans la mesure où le pourcentage d'hommes de 21–40 ans est de 7 % inférieur à celui des femmes de la même tranche d'âge.

Beaucoup de personnes se sont déplacées récemment et celles qui sont déplacées pour une plus longue durée tendent à vivre dans les zones urbaines. Globalement, environ une personne sur trois a été déplacée il y a moins de six mois. Les personnes déplacées vers les zones rurales semblent être plus fréquemment en transit que les personnes déplacées dans les zones urbaines. Une personne déplacée sur trois en zone urbaine a été déplacée il y a plus de deux ans, tandis que moins d'une personne sur dix a été déplacée en zone rurale il y a plus de deux ans.

3.2 Éducation

Le niveau d'instruction est faible, principalement dans les zones rurales. Dans ces dernières, parmi les personnes âgées de 18 ans et plus, deux personnes sur cinq n'ont jamais fréquenté l'école primaire et seule une personne sur cinq a achevé l'école primaire et suivi des études secondaires (Figure 3.6). Dans les zones urbaines, le niveau

Figure 3.5 : Situation des déplacements internes

Environ 15 % des personnes interrogées sont actuellement déplacées.
Environ un tiers de ces déplacements se sont produits au cours des six derniers mois.

Durée du déplacement par zone de résidence
(pourcentage des personnes déplacées)

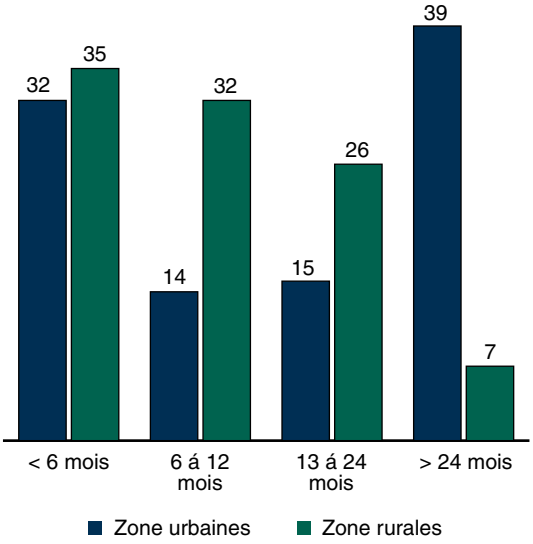

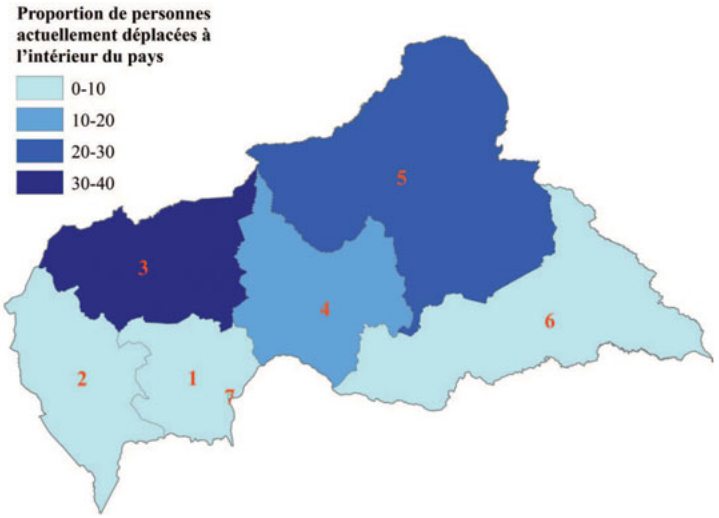

Plus de la moitié des ménages a vécu un déplacement depuis 2012.

Ménages dont au moins un membre a été déplacé depuis 2012, par zone de résidence (pourcentage)

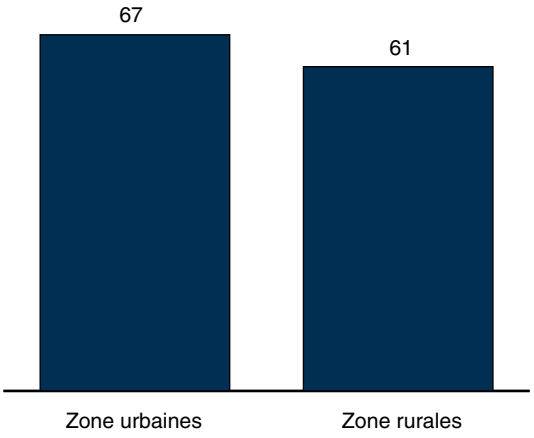

Ménages ayant connu des déplacements : situation des membres déplacés (pourcentage)

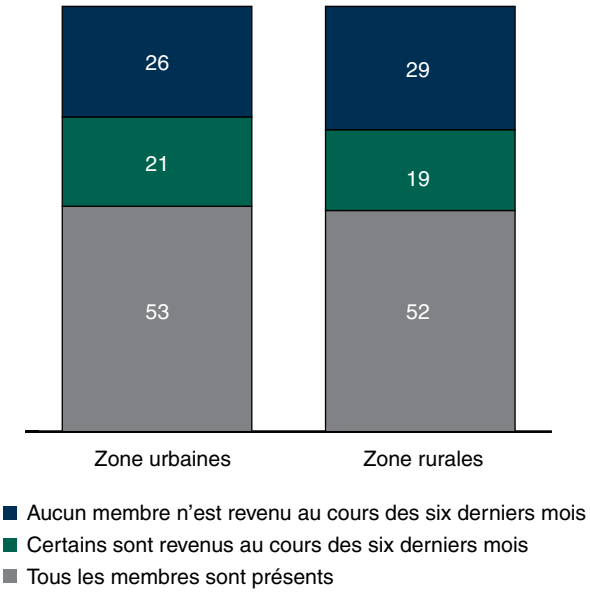

d'instruction est plus élevé, mais il reste néanmoins assez bas, près d'une personne âgée de plus de 18 ans sur trois n'ayant jamais fréquenté l'école primaire.

Le niveau d'instruction des femmes est inférieur à celui des hommes, mais l'amélioration notée au sein de la population de jeunes femmes réduit cet écart entre les genres. Pour les hommes, quelle que soit la tranche d'âge, il y a eu peu ou aucune amélioration du niveau d'instruction. S'agissant des garçons de 6 à 17 ans, 19 % d'entre eux n'ont toujours pas été scolarisés dans le primaire. Ce chiffre n'est que légèrement inférieur à celui des hommes âgés de plus de 45 ans, dont 25 % n'ont pas suivi un enseignement primaire. En revanche, l'éducation s'est améliorée pour les jeunes filles. Soixante-sept pour cent des femmes de plus de 45 ans n'ont pas reçu d'éducation primaire, contre 28 % de filles et adolescentes âgées de 6 à 17 ans.

Figure 3.6 : Niveau d'instruction des personnes de l'échantillon

Le niveau d'instruction est globalement faible, en particulier dans les zones rurales et chez les femmes.

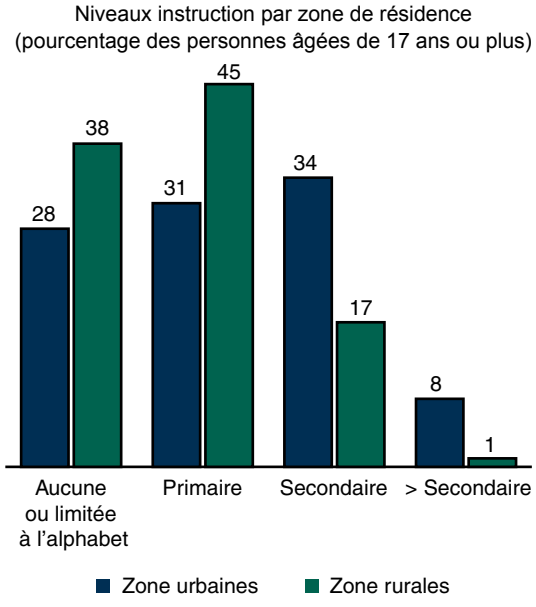

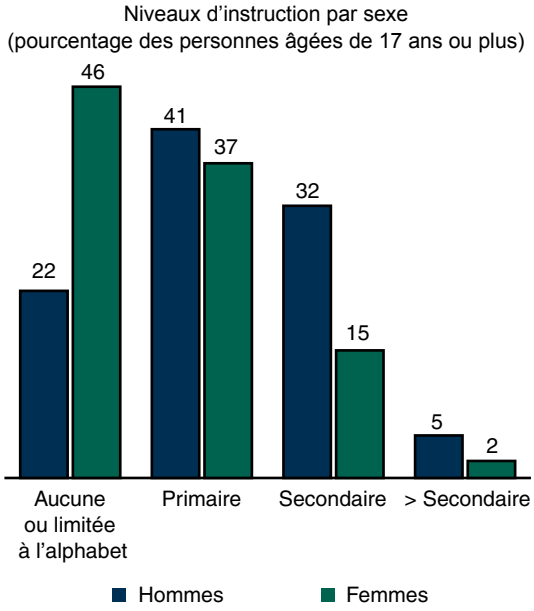

Le niveau d'instruction des hommes stagne, mais l'écart entre les genres dans l'accès à l'éducation se réduit.

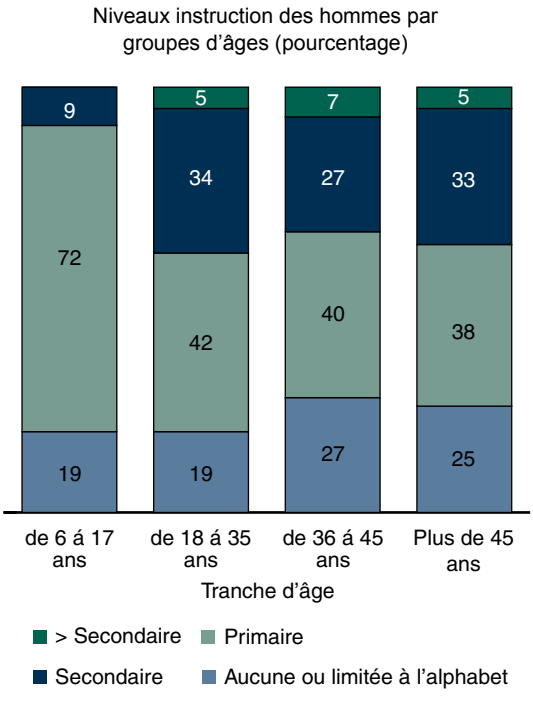

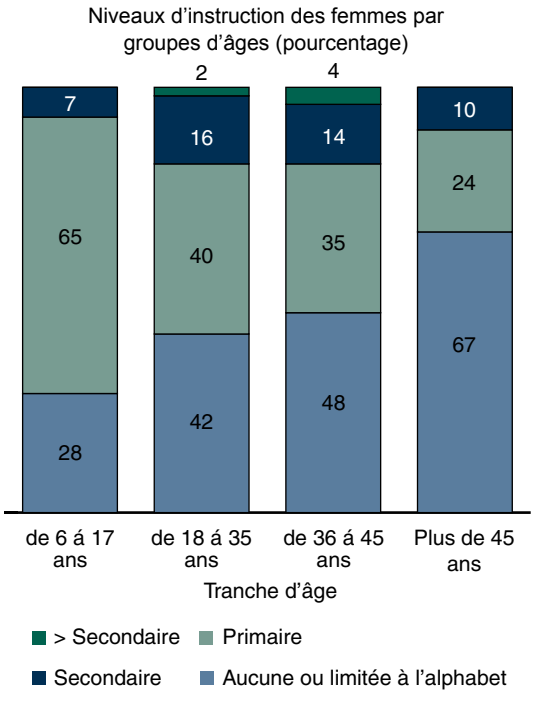

Figure 3.6 : *Continu*

Mais certains enfants ne sont toujours pas scolarisés et les filles scolarisées semblent abandonner l'école plus tôt.

Fréquentation scolaire au cours des 6 derniers mois, par âge et par sexe (pourcentage des personnes)

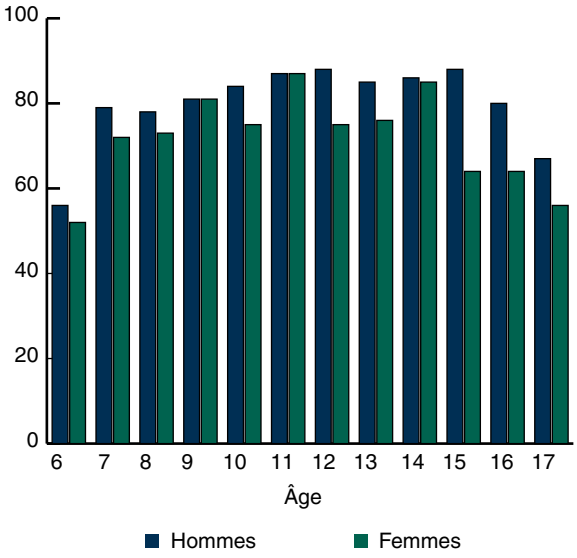

Absences scolaires involontaires au cours des 6 derniers mois, par âge et par sexe (pourcentage des personnes scolarisées)

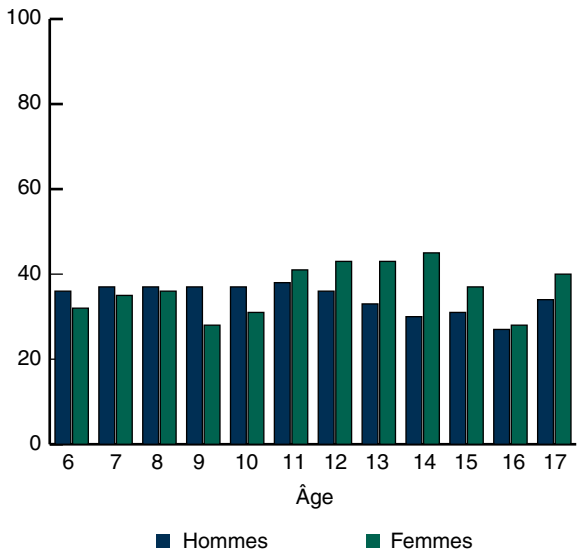

Bien que l'écart entre les genres se réduise, les filles semblent toujours abandonner l'école plus tôt que les garçons et s'absenter davantage de l'école. En particulier, l'écart actuel entre les genres des élèves scolarisés est beaucoup plus important pour les 15–17 ans que pour les plus jeunes. Et malgré le nombre plus important de filles scolarisées, les filles âgées de 12 à 14 ans ont dû s'absenter davantage de l'école.

Environ 40 % des élèves actuellement scolarisés ont dû s'absenter plusieurs jours de l'école au cours des 6 derniers mois, beaucoup d'entre eux justifiant leur absence par le manque de sécurité (Tableau 3.2).

Tableau 3.2 : Raisons invoquées pour la non-scolarisation ou les jours d'absence à l'école

Raison	Non scolarisés	Jours d'absence
	Pourcentage	
Manque de moyens	38	22
Insécurité	17	30
Manque d'enseignant	8	4
École fermée	8	5
Maladie	5	28
Coût du travail	3	4
Vacances	2	1
Autres	17	6

Les données de l'enquête auprès des ménages ne permettent pas de différencier les enfants ayant suivi une partie de l'enseignement primaire de ceux ayant achevé l'école primaire. Cependant, quelques estimations peuvent être fournies. L'estimation de la limite inférieure des personnes ayant achevé l'école primaire serait la proportion de personnes ayant au moins suivi certaines classes de l'enseignement secondaire. Pour les hommes, l'estimation de la limite inférieure des personnes ayant achevé l'école primaire est de 39 % pour les 18–35 ans, 33 % pour les 36–45 ans et 37 % pour les 45 ans et plus (Figure 3.6). Pour les femmes, l'estimation de la limite inférieure des personnes ayant achevé l'école primaire est de 18 % pour les 18–35 ans, 17 % pour les 36–45 ans et 9 % pour les 45 ans et plus. Ces chiffres reflètent des tendances identiques : un niveau d'éducation généralement faible et stagnant, un niveau d'instruction supérieur pour les hommes et une certaine amélioration dans l'instruction des femmes.

3.3 Richesse et consommation alimentaire

Les ménages ne possèdent que très peu de biens domestiques et d'actifs productifs. Reflétant la prévalence de l'agriculture de subsistance, les petits outils agricoles tels que la houe ou la daba sont les biens les plus courants, détenus par six ménages sur dix (Figure 3.7). La possession d'actifs agricoles productifs de valeur est rare. Par exemple, moins de 5 % des ménages possèdent une charrette, une charrue ou des bœufs.

Ayant perdu de nombreux actifs au cours de la crise, les ménages sont aujourd'hui beaucoup moins riches qu'en 2012 et possèdent moins d'actifs productifs, de moyens de transport et de biens domestiques (Figure 3.7). En particulier, la proportion des ménages possédant les biens suivants a sensiblement baissé entre 2012 et 2016 : un lit ou un matelas (de 61 à 46 %), une radio (de 42 à 23 %), un vélo (de 30 à 15 %), une charrette, une charrue ou des bœufs (de 10 à moins de 5 %).

Un indice de richesse est utilisé pour classer les ménages et les répartir en quintiles de richesse en vue de l'analyse distributive. (*Voir en annexe la construction de l'indice de richesse*.) Les ménages du quintile inférieur de l'indice, soit les plus pauvres en actifs, ne possèdent presque rien. Une partie des plus pauvres, environ un tiers, possède une houe ou une daba et un téléphone portable. En revanche, la quasi-totalité des ménages du quintile supérieur possède son propre mobilier, comme des lits, matelas et meubles de salle à manger et de salon.

Les pauvres sont plutôt localisés dans les régions septentrionales (Région 3, Région 4, et Région 5) et de façon similaire dans les deux

Figure 3.7 : Détention d'actifs par les ménages

Les ménages possèdent moins d'actifs qu'avant 2012. Les ménages des zones urbaines sont plus riches que les ménages des zones rurales.

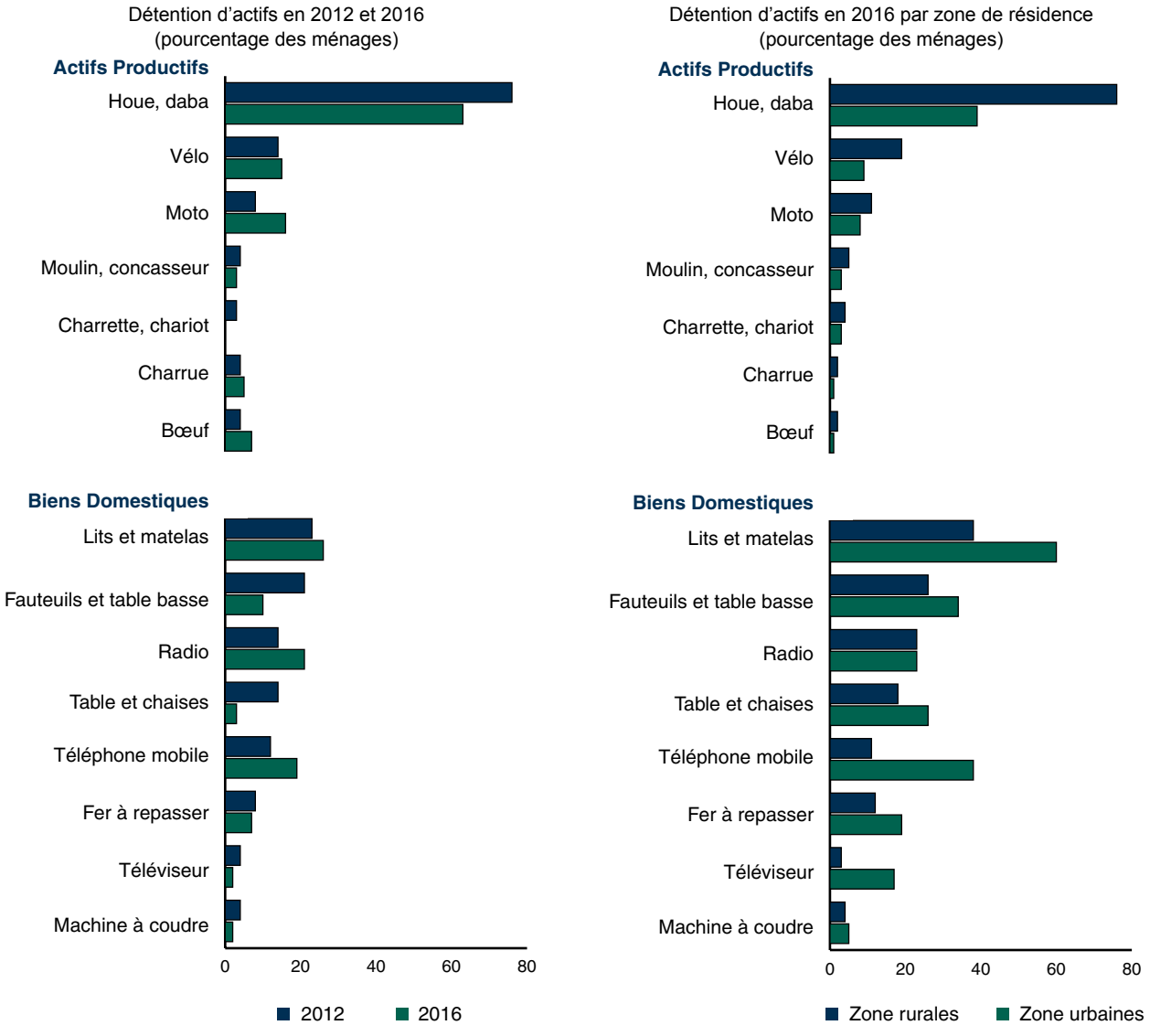

Figure 3.7 : *Continu*

Les ménages du dernier quintile de richesse ne possèdent presque rien. Ces ménages sont plus nombreux dans Région 3, Région 4, Région 5, qui correspondent en partie aux deux zones agro-écologiques septentrionales.

Détention d'actifs en 2016 pour les quintiles inférieur et supérieur (pourcentage des ménages)

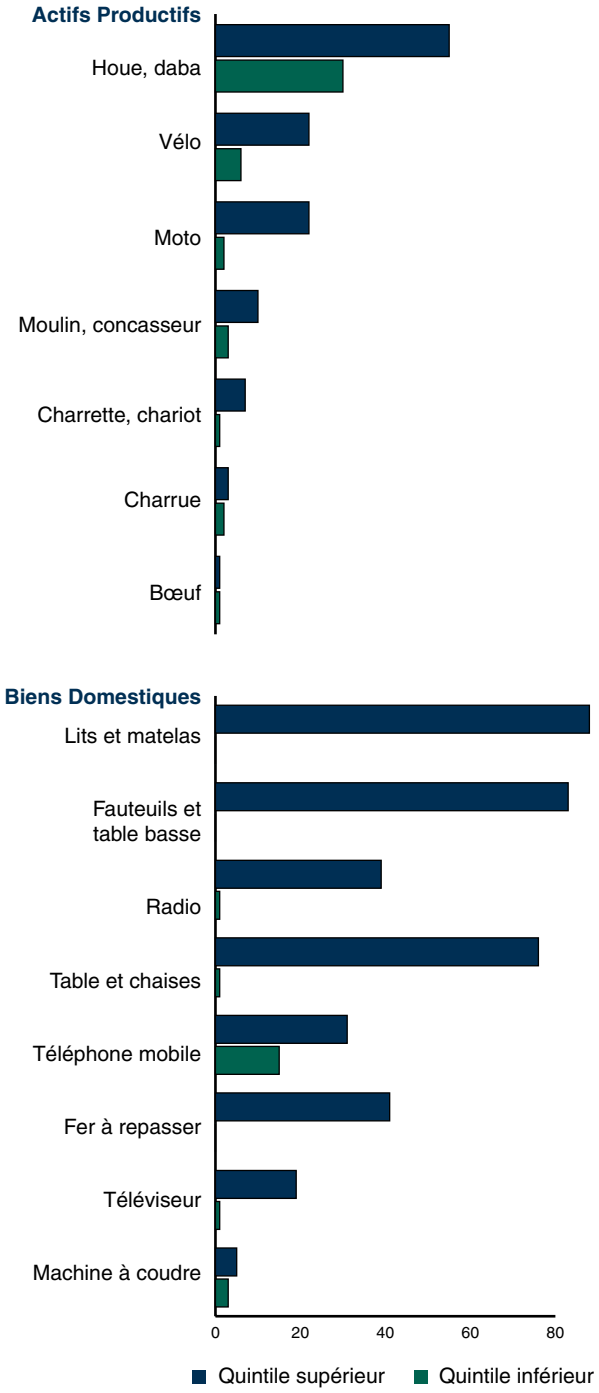

Pauvreté par région et zone agro-écologique
Proportion de ménages dans les derniers 40 % de l'indice de richesse

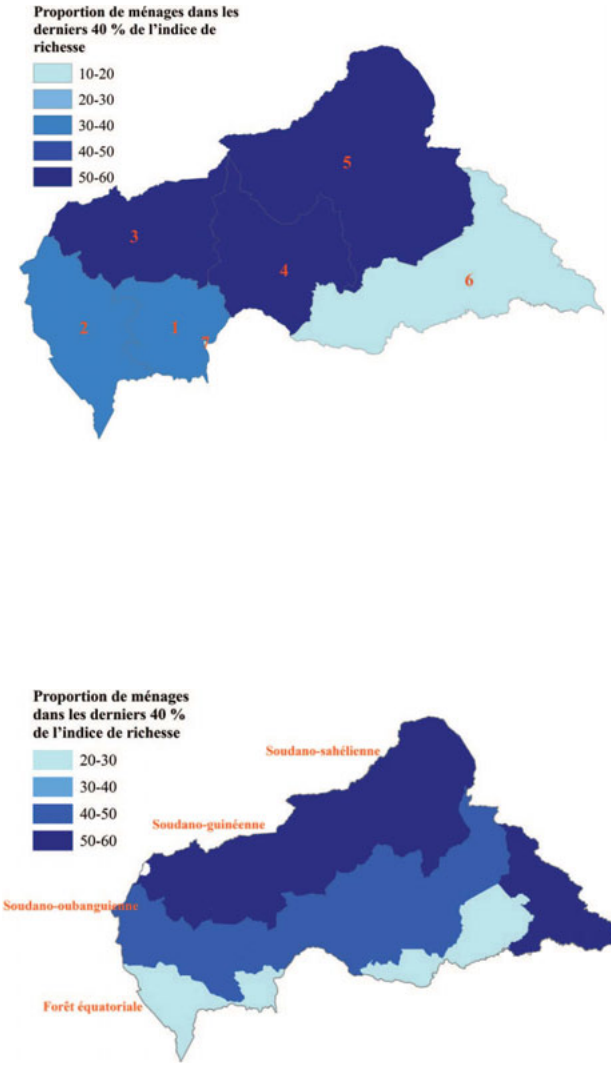

zones agro-écologiques du nord (Figure 3.7). Dans Région 4, 51 % des ménages font partie des 40 % les plus bas de l'indice de richesse, et dans Région 3 et Région 5, ils sont près de 60 %. De même, plus de 50 % des ménages des zones septentrionales soudano-sahélienne et soudano-guinéenne font partie des 40 % les plus bas de l'indice de richesse. Par opposition, seuls 15 à 20 % des ménages de Région 6 et Région 7 font partie des 40 % les plus bas de l'indice de richesse.

Conséquence de leur faible niveau de richesse, les ménages consomment peu et les aliments consommés sont de faible qualité. Que ce soit dans les zones urbaines ou rurales, les ménages mangent en moyenne moins de deux repas par jour (Figure 3.8). Ils doivent réduire la quantité de nourriture pendant environ deux jours par semaine, réduire le nombre de repas pendant 1,4 jour par semaine et réduire environ un jour par semaine la part de nourriture des adultes. Les ménages consomment principalement des aliments de base (environ cinq jours par semaine) et très peu de viande ou de poisson. Un ménage consomme en moyenne des aliments de base environ cinq jours par semaine et ne consomme de la viande ou du poisson qu'un à deux jours par semaine.

Le score de consommation alimentaire (*Food Consumption Score*—FCS) est un outil conçu par le Programme alimentaire mondial pour mesurer la fréquence (en nombre de jours) et la composition des repas consommés par un ménage selon neuf catégories d'aliments différents sur une période de sept jours. Le FCS permet de classer les ménages dans les trois catégories alimentaires suivantes : pauvre (insécurité alimentaire grave), limite (insécurité alimentaire modérée) et acceptable (sécurité alimentaire). (*Voir en annexe la construction du FCS*).

Figure 3.8 : Consommation alimentaire

Les ménages consomment en moyenne moins de deux repas par jour, composés principalement d'aliments de base et de très peu de viande ou de poisson.

Nombre moyen de repas par jour et stratégies d'adaptation au manque de nourriture au cours d'une période de 7 jours, par zone de résidence

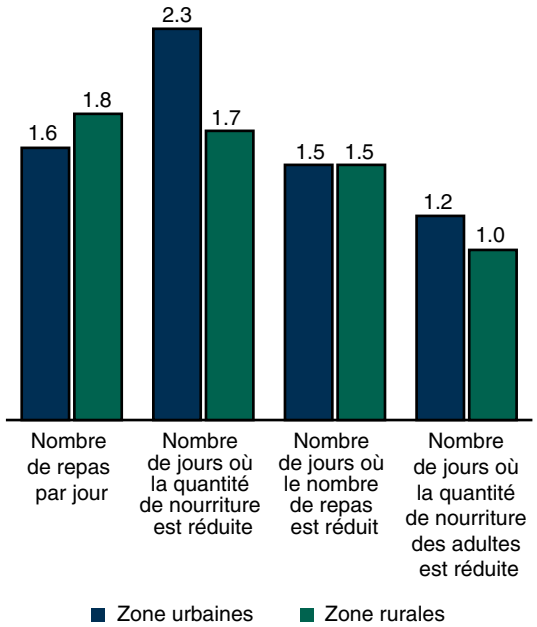

Nombre de jours pour différentes catégories de nourriture consommée par des ménages au cours d'une période de 7 jours

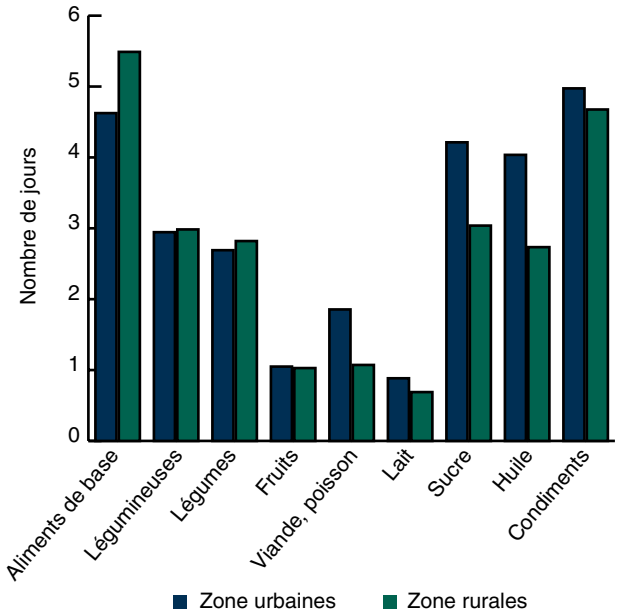

L'enquête estime qu'environ six ménages sur dix sont considérés comme ayant une consommation alimentaire pauvre ou limite. Bien que les ménages urbains soient plus riches, il y a peu de différence entre la consommation alimentaire des ménages urbains et ruraux. Quarante-deux pour cent des ménages urbains et seulement 36 % des ménages ruraux ont une consommation alimentaire acceptable. Les ménages urbains consomment un peu plus d'huile, de sucre, de viande et de poisson, mais moins d'aliments de base que les ménages ruraux. De plus, les ménages urbains ingèrent en moyenne moins de repas par jour et doivent réduire plus souvent la quantité de nourriture pendant la semaine. Il existe donc des contraintes à la consommation alimentaire pour les ménages urbains tout autant que pour les ménages ruraux.

Les ménages qui produisent leurs propres aliments ont tendance à avoir une meilleure alimentation, confirmant l'observation selon laquelle les ménages urbains n'ont pas nécessairement une meilleure alimentation que les ménages ruraux (Figure 3.9). Parmi les différentes sources de nourriture, les ménages ont plutôt tendance soit à acheter leur nourriture soit à la produire. Par

Figure 3.9 : Consommation alimentaire des producteurs c. acheteurs d'aliments

Les ménages qui produisent leur propre nourriture tendent à avoir un FCS plus élevé que ceux qui l'achètent.

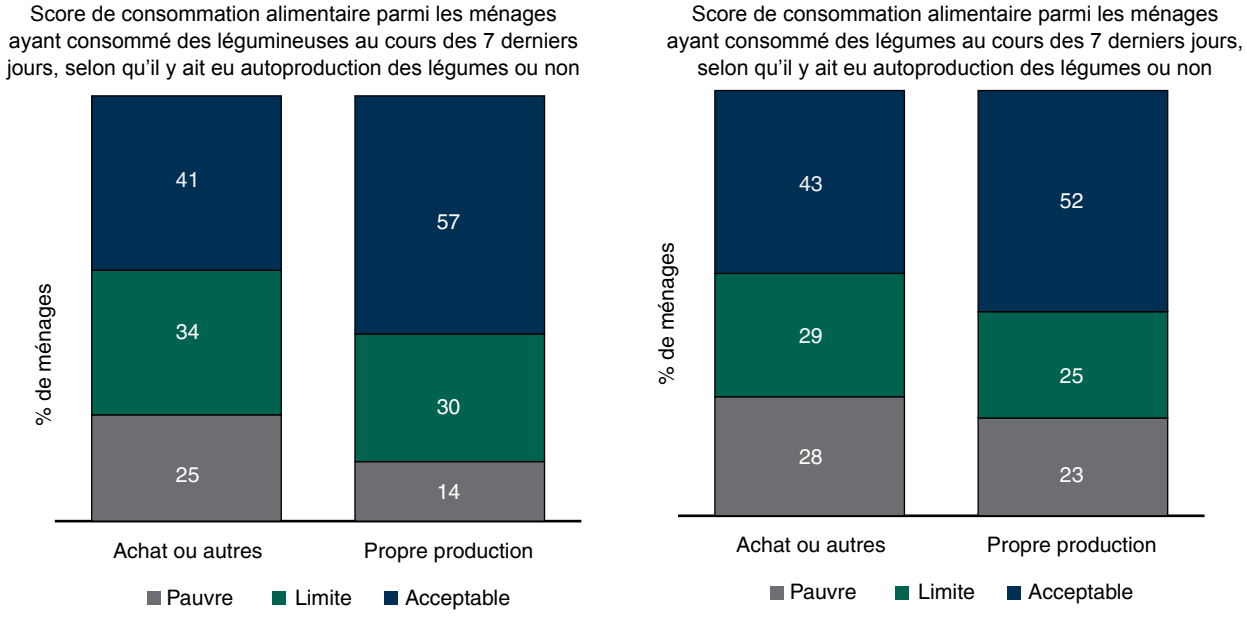

Figure 3.10 : Consommation alimentaire par niveau de richesse et région

Les ménages ayant une consommation alimentaire pauvre ont tendance à être moins riches et résident dans les deux zones agro-écologiques septentrionales qui s'étendent sur Région 1, Région 3, et Région 5.

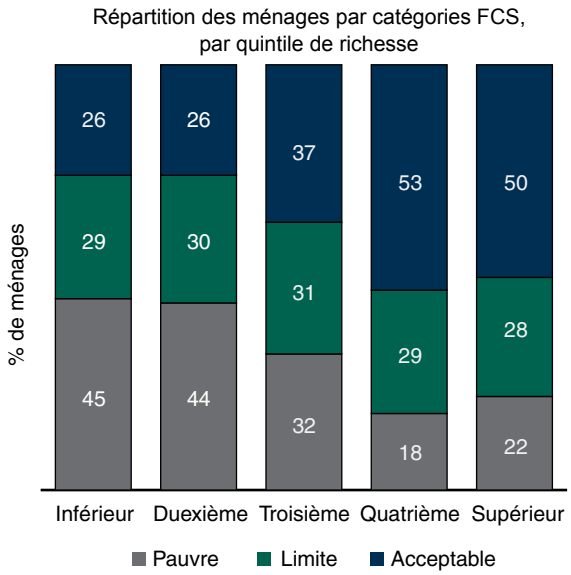

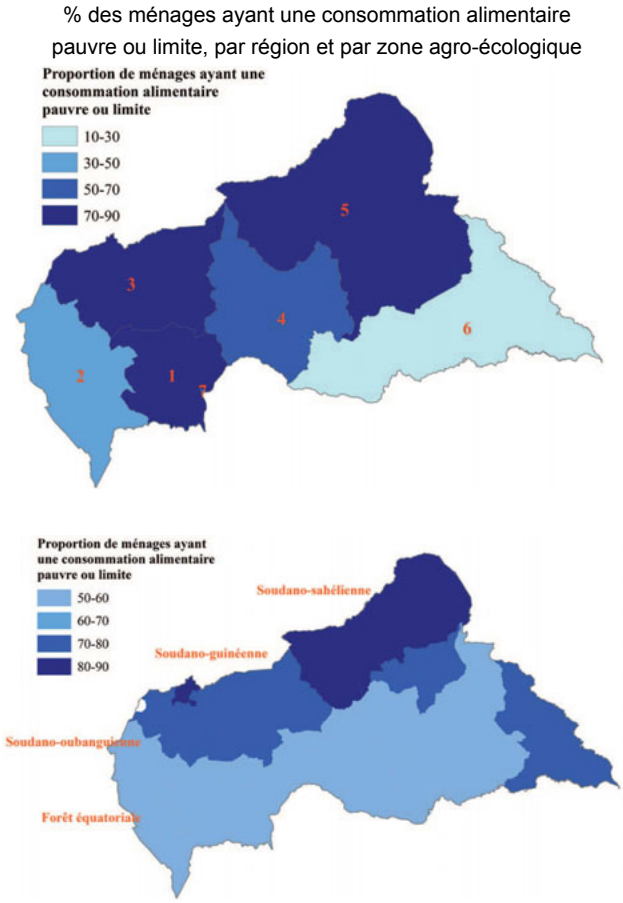

exemple, 51 % des ménages ayant consommé des légumineuses au cours des sept derniers jours les ont produites eux-mêmes et 41 % les ont achetées.

Les ménages les moins riches ont une consommation alimentaire plus pauvre, même si la relation entre richesse et consommation alimentaire est faible (Figure 3.10). Près de la moitié des ménages du quintile inférieur de richesse est classée comme ayant une consommation alimentaire pauvre, alors que seulement 22 % du quintile supérieur de richesse figurent dans cette catégorie.

La répartition géographique des ménages ayant une consommation alimentaire pauvre est similaire, mais ne correspond pas exactement à la répartition géographique des moins riches. La consommation alimentaire a tendance à être moins bonne dans les deux zones agro-écologiques septentrionales, où la détention d'actifs est également faible. Dans Région 1, Région 3, et Région 5, entre 70 % et 90 % des ménages sont considérés avoir une consommation alimentaire pauvre ou limite (Figure 3.10). Région 3 et Région 5 sont moins riches que d'autres régions, contrairement à Région 1. Il existe donc bien une relation positive entre actifs et consommation alimentaire, mais cette relation est faible.

Les ménages des communes minières ont une meilleure consommation alimentaire, mais ne semblent pas plus riches que ceux des communes non minières. Dans les communes où l'exploitation minière est citée comme l'une des trois principales activités économiques, et en comparaison avec les communes où ce n'est pas le cas, une proportion plus faible de ménages a une consommation alimentaire pauvre et une proportion plus élevée de ménages a une consommation alimentaire limite (Figure 3.11). Mais les ménages de ces communes minières ne semblent pas plus riches que les autres. L'exploitation minière à petite échelle

Figure 3.11 : Consommation alimentaire et richesse dans les communes minières

Les ménages des communes minières ont une consommation alimentaire légèrement meilleure, mais ne sont pas plus riches que les ménages des communes non minières.

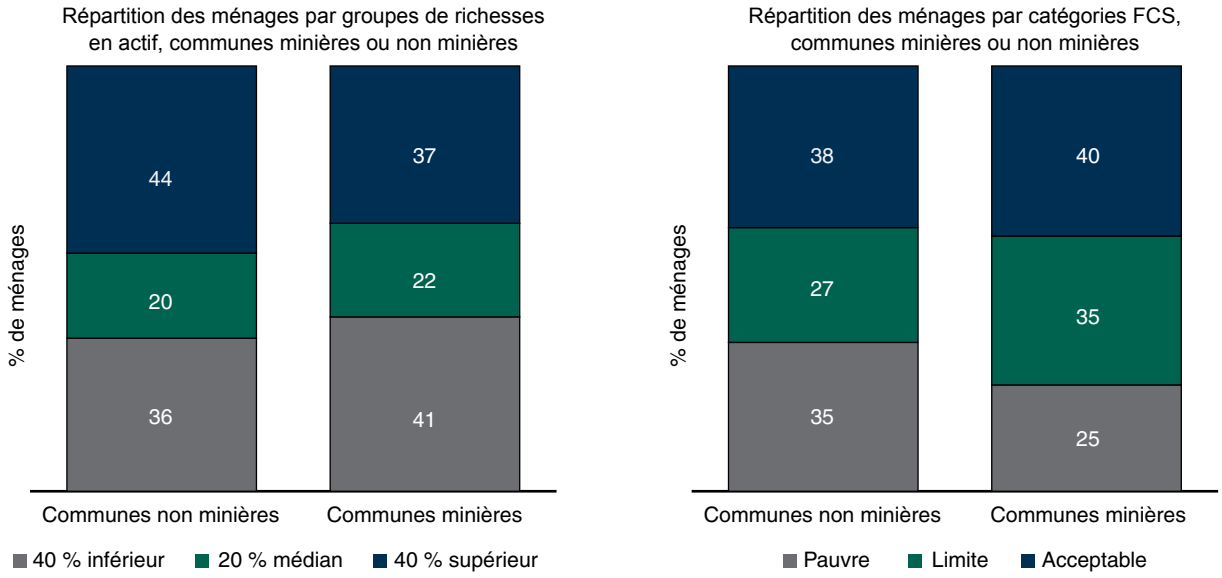

pourrait donc avoir des retombées positives sur les ménages de ces communautés en termes d'amélioration de la sécurité alimentaire, mais non en termes de génération de richesse. Toutefois, cela ne signifie pas que les retombées sont identiques pour tous les ménages retirant directement des bénéfices des exploitations minières à petite échelle, car certains de ces ménages ne résident pas obligatoirement dans les communes minières.

Les ménages qui ont accueilli des personnes déplacées sont actuellement moins riches et ont une consommation alimentaire plus pauvre que les autres ménages, et les enfants déplacés sont plus susceptibles de manquer l'école que les enfants non déplacés. Cinquante-neuf pour cent des ménages ayant reçu au moins une personne actuellement déplacée se situent dans les deux quintiles inférieurs de l'indice de richesse, et 69 % ont une consommation alimentaire pauvre ou limite (Figure 3.12). En revanche, 36 % des ménages qui n'ont pas reçu de personne déplacée se situent dans les deux quintiles inférieurs de l'indice de richesse et 56 % ont une consommation alimentaire pauvre ou limite. Les enfants déplacés d'âge scolaire ont le même taux de scolarisation que les enfants non déplacés, mais se sont davantage absentés de d'école au cours des six derniers mois.

Alors que les ménages ayant accueilli des personnes déplacées sont plus pauvres, il n'existe pas de forte corrélation entre le fait qu'un ménage ait eu au moins un membre déplacé depuis 2012 et la richesse ou la consommation alimentaire de ce ménage. D'une part, les ménages qui, depuis 2012, ont expérimenté un déplacement ou dont l'un des membres a été déplacé ne sont que légèrement moins riches que ceux qui n'ont connu aucun déplacement depuis cette date (Figure 3.12). D'autre part, ils ont une consommation alimentaire légèrement meilleure que ceux qui n'ont pas connu de déplacement. Globalement, les résultats ne suggèrent pas de relation explicite entre les déplacements et le bien-être entre 2012 et aujourd'hui. Une explication possible est que l'effet des déplacements se dissipe avec le temps. Il convient toutefois de rappeler les réserves précédemment émises : l'enquête ne tient pas compte des ménages vivant dans les camps de déplacés.

Figure 3.12 : Consommation alimentaire, richesse et déplacements en interne

Les ménages hébergeant actuellement au moins une personne déplacée sont moins riches et ont une consommation alimentaire plus pauvre.

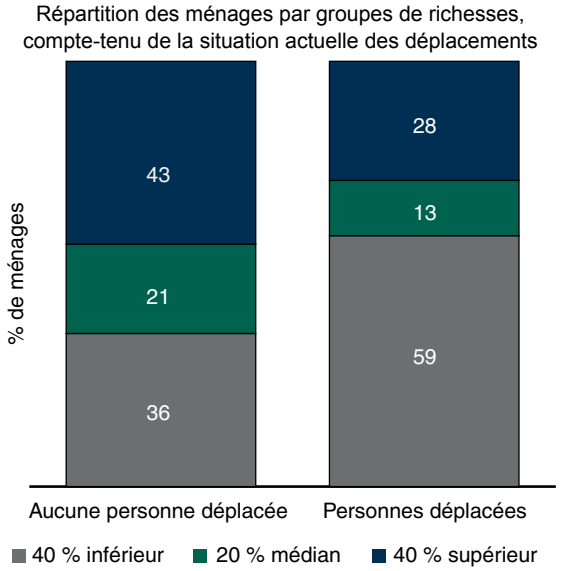

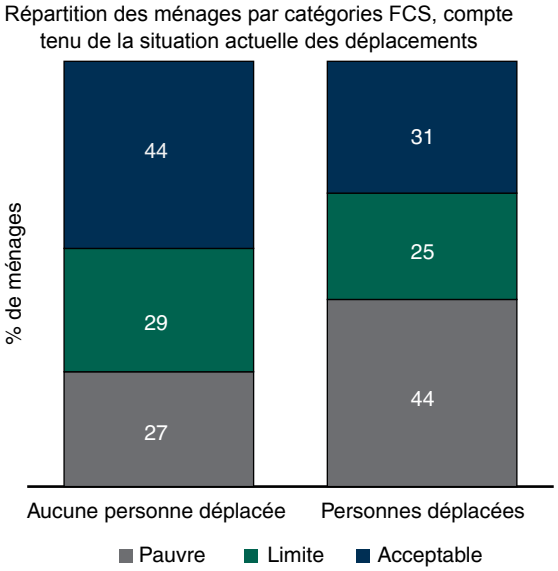

Les ménages ayant expérimenté depuis 2012 un déplacement, ou dont l'un des membres a été déplacé sont légèrement moins riches que ceux qui n'ont connu aucun déplacement.

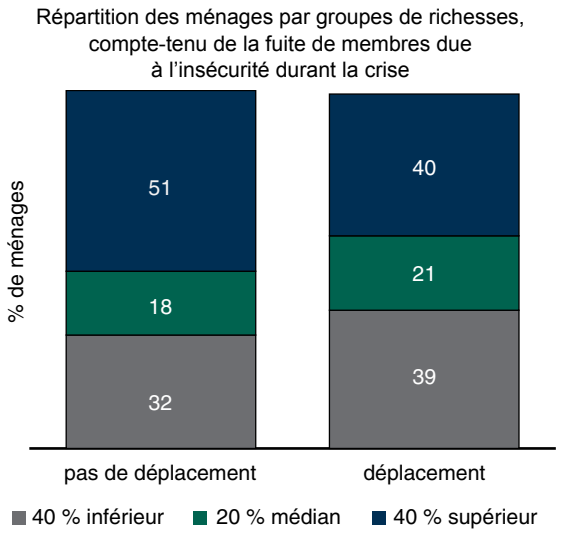

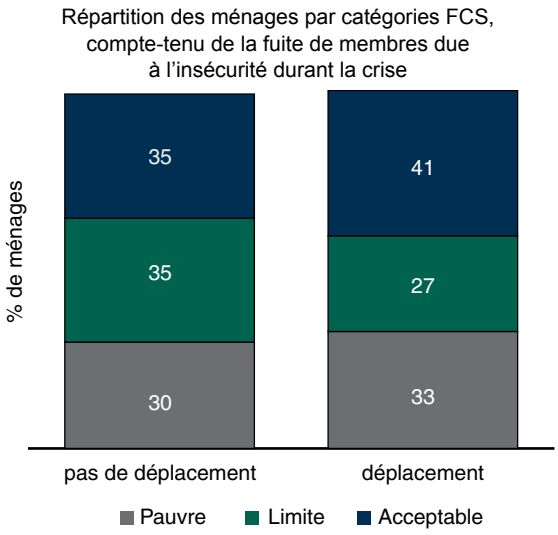

Les enfants déplacés d'âge scolaire ont le même taux de scolarisation que les enfants non déplacés, mais ont tendance à manquer plus de jours d'école.

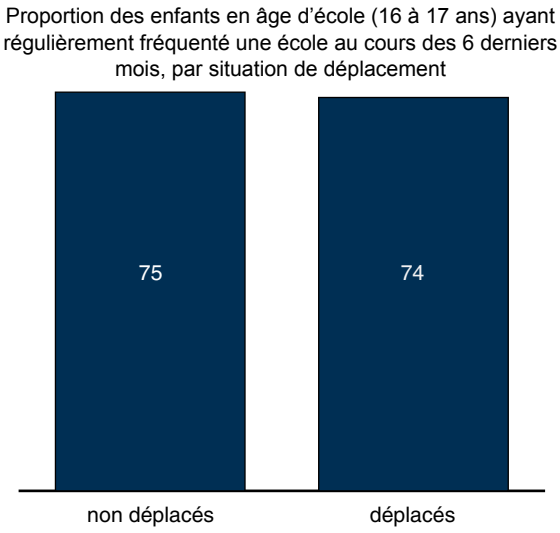

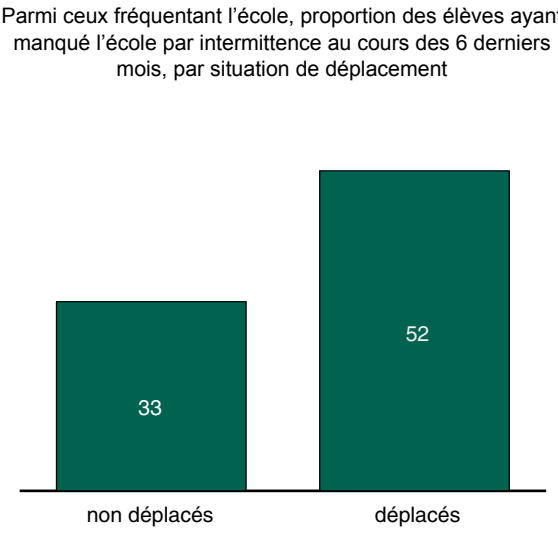

3.4 Chocs et stratégies d'adaptation

De nombreux ménages, en particulier urbains, ont été négativement affectés par la hausse des prix des denrées alimentaires. Cette hausse coïncide avec la faible consommation alimentaire observée chez les ménages urbains et ceux qui achètent leurs aliments au lieu de les produire. Huit ménages sur dix ont indiqué avoir subi une hausse des prix des denrées alimentaires au cours des 30 derniers jours (Figure 3.14). Sur une liste de 24 chocs ou événements négatifs, l'augmentation des prix alimentaires est le choc qui a le plus affecté 20 % des ménages urbains.

Les prix de la plupart des denrées alimentaires auraient ainsi augmenté, en particulier la viande et les produits de la pêche, qui sont généralement absents de l'alimentation des ménages. Les denrées alimentaires dont les prix sont restés stables sont celles qui ne sont généralement pas consommées par les ménages, comme le sorgho et le millet (Figure 3.13). En comparaison, les prix les plus stables sont ceux des denrées alimentaires qui ne sont pas des cultures traditionnelles de rente comme le manioc, le maïs et les arachides.

Les ménages sont encore affectés par le conflit : un ménage sur trois a subi au cours des 30 jours précédant l'enquête des effets négatifs directs d'un conflit ou de violences au sein de son village, de déplacement, vol, destruction de biens, maladie grave ou décès (Figure 3.14). Dans les zones urbaines, 15 % des ménages déclarent avoir connu un conflit dans leur localité au cours des 30 derniers jours, alors qu'ils sont beaucoup moins nombreux à en faire état dans les zones rurales. Hormis des conflits ou des violences dans les villages, une proportion équivalente de ménages a subi un autre effet direct d'un conflit, à savoir un déplacement, un vol, une destruction de biens, une maladie grave ou un décès. Dans l'ensemble, 33 % des ménages urbains et 36 % des ménages ruraux ont subi un effet négatif direct d'un conflit au cours des 30 derniers jours. Davantage de ménages de Région 4 et Région 6 rapportent avoir connu un conflit dans leur région au cours des 30 derniers jours. Dans ces régions, environ un ménage sur dix a déclaré avoir connu un conflit dans son village au cours des 30 derniers jours.

À la différence des ménages des communes non minières, les ménages des communes minières ont connu un peu moins de conflits au cours des 30 derniers jours. Dans les communes minières, 14 % des ménages ont connu un conflit au cours des 30 derniers jours, contre 21% des ménages dans les communes non minières pendant la même période. Cela pourrait indiquer que les petites communautés minières informelles connaissent un environnement sécuritaire plus stable.

Figure 3.13 : Évolution du prix des denrées alimentaires

Les prix de la plupart des denrées alimentaires auraient augmenté.

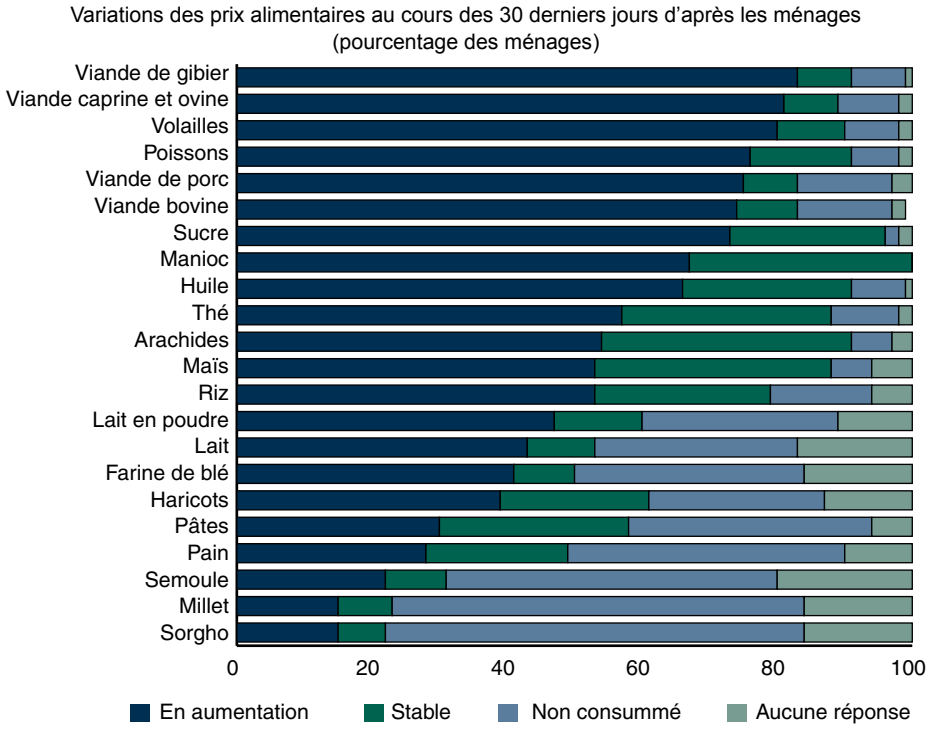

Figure 3.14 : Chocs négatifs

Les ménages subissent différents chocs négatifs, notamment des conflits et des violences. La destruction des exploitations et l'augmentation du prix des denrées alimentaires affectent en particulier les ménages.

Chocs ayant un impact sur les ménages, par zone de résidence (pourcentage des ménages)

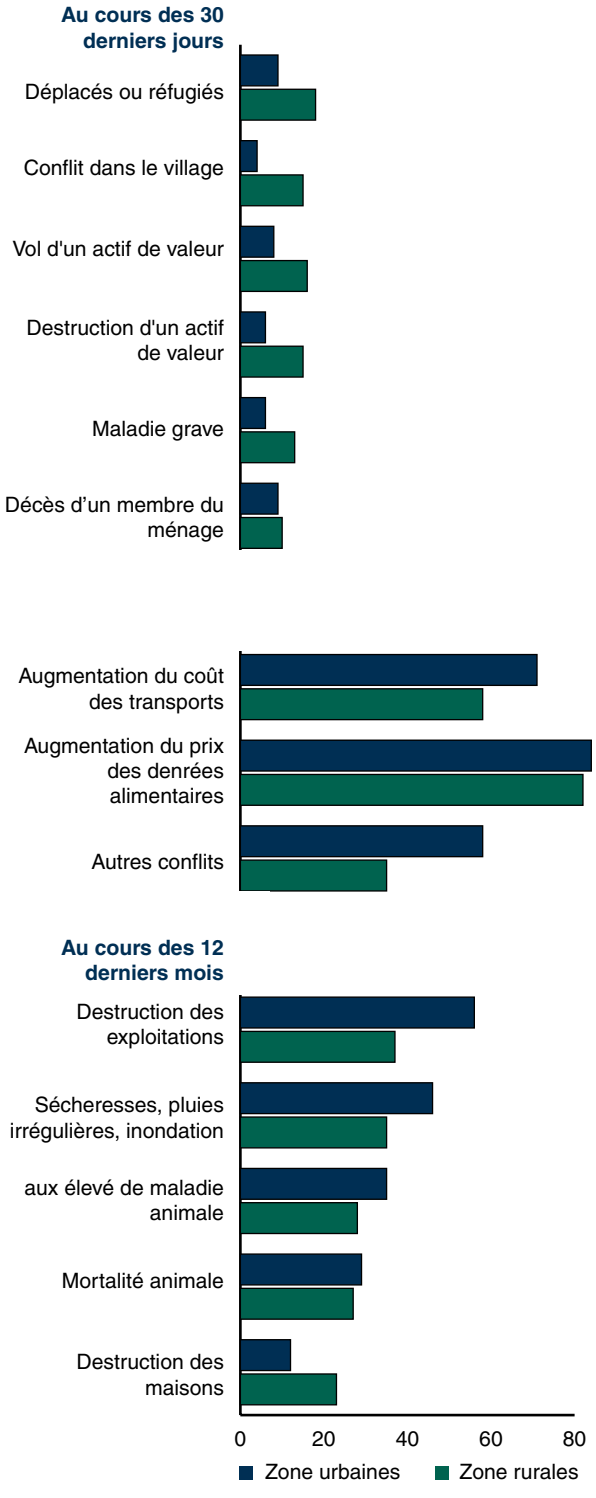

Choc le plus important mentionné par des ménages, par zone de résidence (pourcentage des ménages)

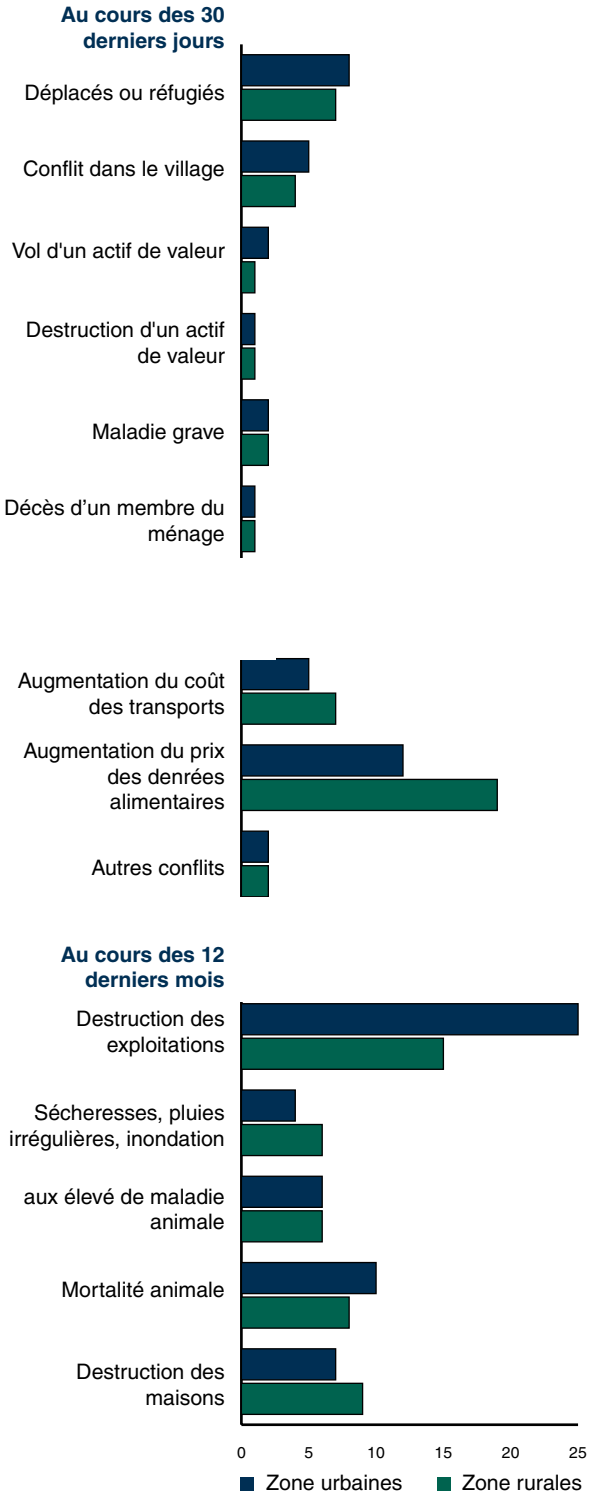

Figure 3.14 : *Continu*

Les ménages subissent des chocs qui ne sont pas directement liés aux conflits, et ces chocs se traduisent principalemen tpar une baisse de la consommation alimentaire.

Chocs ayant affecté des ménages qui n'ont connu ni conflit ni déplacement au cours des 30 derniers jours (pourcentage des ménages)

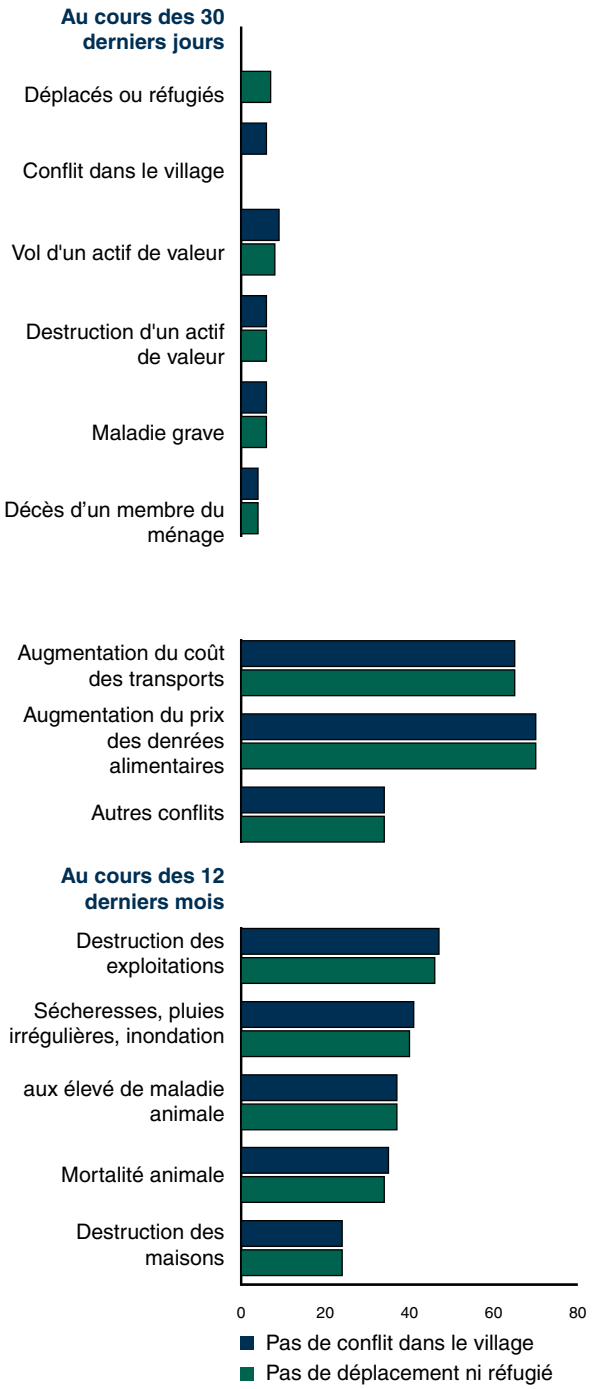

% de ménages par FCS *et ayant ou non subi un choc lié à l'augmentation du coût des transports au cours des 30 derniers jours*. . .

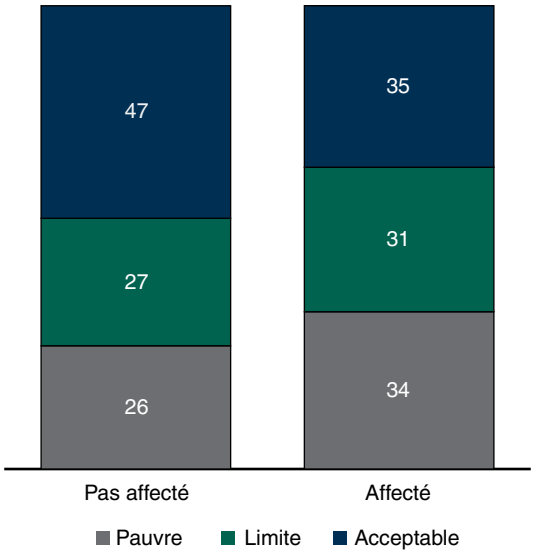

. . . et *ayant ou non subi un choc lié aux sécheresses, aux précipitations irrégulières ou aux inondations au cours des 12 derniers mois*

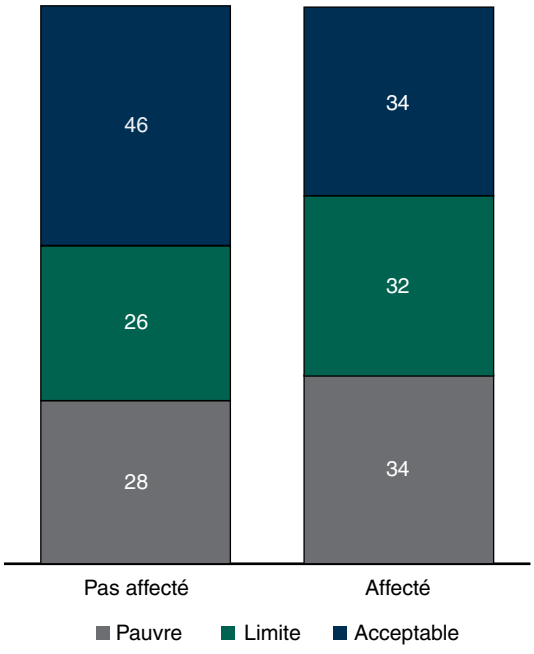

D'autres chocs affectent les ménages en RCA. Au cours des 30 derniers jours, plus de la moitié des ménages qui n'ont pas connu de conflit ou de violence ont néanmoins subi une augmentation des coûts de transport ou des prix des denrées alimentaires (Figure 3.14). De plus, de nombreux ménages ont dû faire face au cours des 12 derniers mois à des phénomènes naturels tels que des sécheresses, des précipitations irrégulières ou des inondations. Le score de consommation alimentaire (FCS) des ménages ayant subi ces chocs au cours des 12 derniers mois est en moyenne inférieur à celui des autres.

Les ménages sont soumis à une vaste panoplie de chocs, mais ils n'ont pas une résilience suffisante face à ces événements. Le manque de résilience nourrit le lien entre l'apparition des chocs et la baisse de la consommation alimentaire. Les ménages ont une faible capacité à s'adapter aux chocs futurs soit parce qu'ils ont épuisé leurs ressources, soit parce qu'ils n'ont jamais eu les ressources nécessaires pour commencer à renforcer leur capacité de résilience. Au cours des 30 derniers jours, seuls 40 % des ménages n'ont pas expérimenté une stratégie potentiellement préjudiciable pour faire face au manque de nourriture. Un ménage est supposé expérimenter une stratégie donnée quand il a récemment engagé cette stratégie ou qu'il n'a pas cette ressource, ce qui est le signe d'un épuisement antérieur de cette ressource.

Les stratégies potentiellement préjudiciables d'adaptation aux pénuries alimentaires peuvent être classées dans les trois catégories suivantes : stratégie de stress, de crise et d'urgence. Les stratégies de stress, notamment la contraction d'un prêt ou la dépense de sommes épargnées, montrent une capacité de résilience plus faible face aux chocs futurs, due à une baisse des ressources ou à une augmentation des dettes. Les stratégies de crise, notamment la vente d'actifs productifs, réduisent directement la productivité future, y compris la formation de capital humain. Les stratégies d'urgence, comme la vente de terres, affectent la productivité future, ais sont plus difficiles à inverser ou de nature plus dramatique. (Source : Guide technique CARI du PAM, novembre 2015).

Les ménages des régions enregistrant un faible FCS ont des stratégies inefficaces d'adaptation à la pénurie de nourriture. Dans Région 6, quatre ménages sur dix ont épuisé leurs ressources ou n'ont pas de stratégie d'urgence ou de crise, contre huit sur dix dans Région 5 où les ménages ont un FCS moins bon que les premiers (Figure 3.15). Ainsi, les ménages les moins aisés sont aussi les ménages les moins résilients.

Alors que les stratégies d'adaptation les plus courantes sont les stratégies de stress les moins drastiques—dépense de l'épargne, contraction d'un prêt ou vente des biens du ménage—de nombreux ménages ne peuvent simplement pas y recourir. Près d'un ménage sur cinq a dépensé ses économies ou emprunté de l'argent au cours des 30 derniers jours pour faire face aux crises (Figure 3.15). Mais le plus frappant est qu'un plus grand nombre de ménages ne disposaient pas de ces ressources. Environ un ménage sur trois n'a pas d'épargne et environ la même proportion n'a pas de biens domestiques à vendre pour faire face au manque de nourriture. L'absence d'actifs productifs ou de moyens de transport à vendre va de pair avec l'absence de biens domestiques. Alors que 10 % des ménages ont vendu un actif productif (stratégie de crise) pour faire face au manque de nourriture, 42 % ne disposaient pas de ces ressources à vendre. De sorte que globalement, au moins 52 % des ménages auraient déjà eu recours à cette stratégie particulière d'adaptation aux crises.

Toutefois, il n'est pas forcément avéré que les ménages les plus riches soient plus aptes à résister aux chocs. La consommation alimentaire des ménages riches est plus affectée par les sécheresses, les pluies irrégulières ou les inondations. Comparée à la consommation alimentaire des ménages des deux quintiles inférieurs de richesse, celle des ménages des deux quintiles supérieurs de richesse est davantage négativement corrélée aux sécheresses, aux pluies irrégulières ou aux inondations (Figure 3.16). Cette constatation est conforme au résultat précédent montrant la faible corrélation entre richesse et consommation alimentaire.

Une des explications possibles est que les ménages riches, en réponse à un choc, ont précédemment vendu leurs actifs pour améliorer leur consommation alimentaire et paraissent maintenant plus pauvres. Une autre explication est que les riches, en réponse à un choc, n'ont pas les bons actifs à vendre ou n'ont pas accès au marché qui leur permettrait de vendre leurs actifs. En conséquence, la vente de leurs actifs ne représente pas une stratégie d'adaptation efficace. Quoi qu'il en soit, cette disparité entre richesse et

Figure 3.15 : Stratégies d'adaptation des ménages aux chocs négatifs

De nombreux ménages n'ont aucune stratégie d'adaptation face à la pénurie de nourriture.

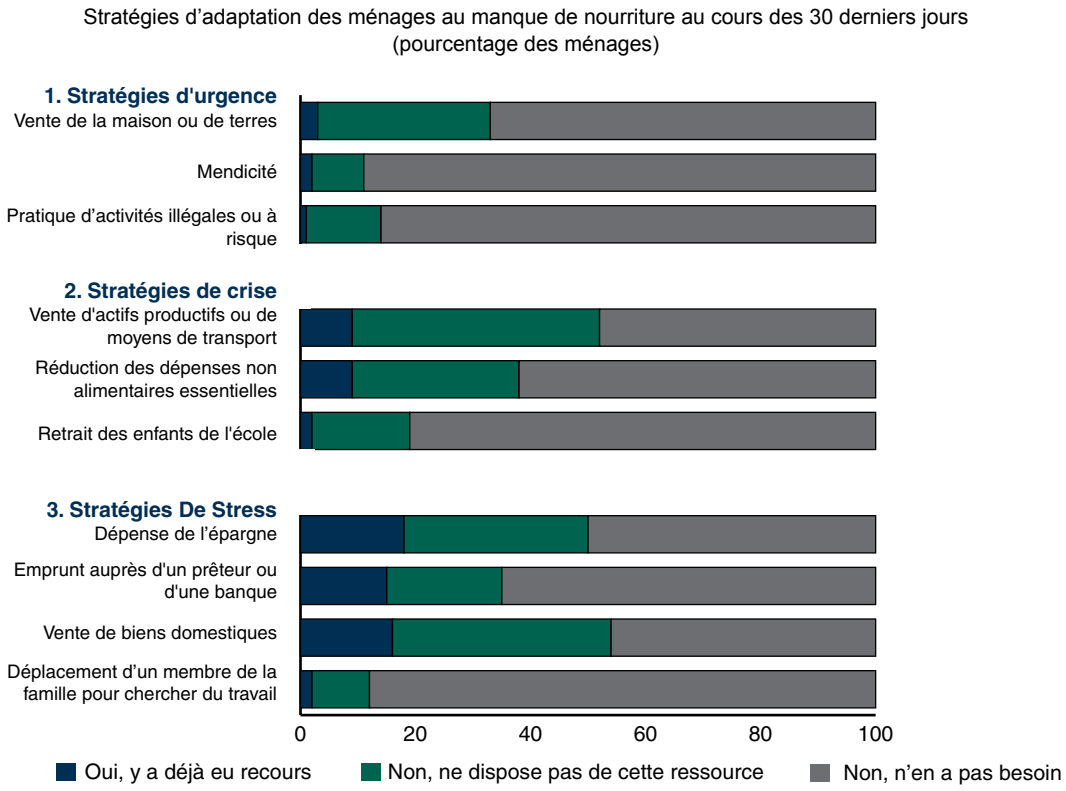

Faiblesse des stratégies d'adaptation, par région

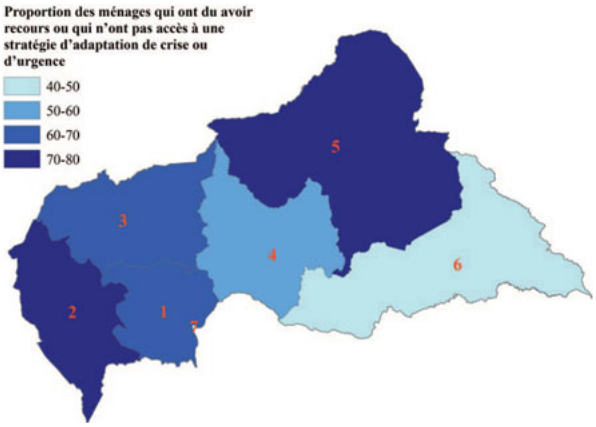

Faiblesse des stratégies d'adaptation, par zone agro-écologique

résilience met en évidence le fait que les stratégies d'adaptation sont probablement mauvaises pour les riches comme pour les pauvres.

Les groupes communautaires peuvent être un vecteur de soutien mutuel, mais l'adhésion des ménages à des groupes communautaires est généralement faible. C'est pourquoi ces groupes ne constituent probablement pas une stratégie d'adaptation pour les ménages en RCA. En dehors de l'épargne, de l'emprunt et de la vente d'actifs, les groupes communautaires peuvent également servir de canal de soutien mutuel et d'échange permettant aux ménages de faire face aux chocs, mais ceux-ci sont peu impliqués dans ces groupes communautaires semi-formels. Seuls 24 % des ménages des zones urbaines et 38 % des ménages des zones rurales ont un membre affilié à un groupe communautaire (Figure 3.17). L'appartenance à ces groupes communautaires a toujours été faible et la proportion de ménages affiliés à un groupe ou une association communautaires n'a pas changé depuis

2012. L'adhésion aux tontines, petits programmes d'épargne collective, est également faible et environ un ménage sur cinq faisait partie d'une tontine au cours des six derniers mois. Néanmoins, il existe probablement à un niveau moins formel d'autres formes d'entraide, par exemple les réseaux informels d'amis et de voisins.

Figure 3.16 : Richesse, chocs négatifs et consommation alimentaire

Les ménages riches ne sont pas plus résistants aux chocs que les ménages pauvres et la consommation alimentaire des riches est plus négativement corrélée aux sécheresses, pluies irrégulières ou inondations.

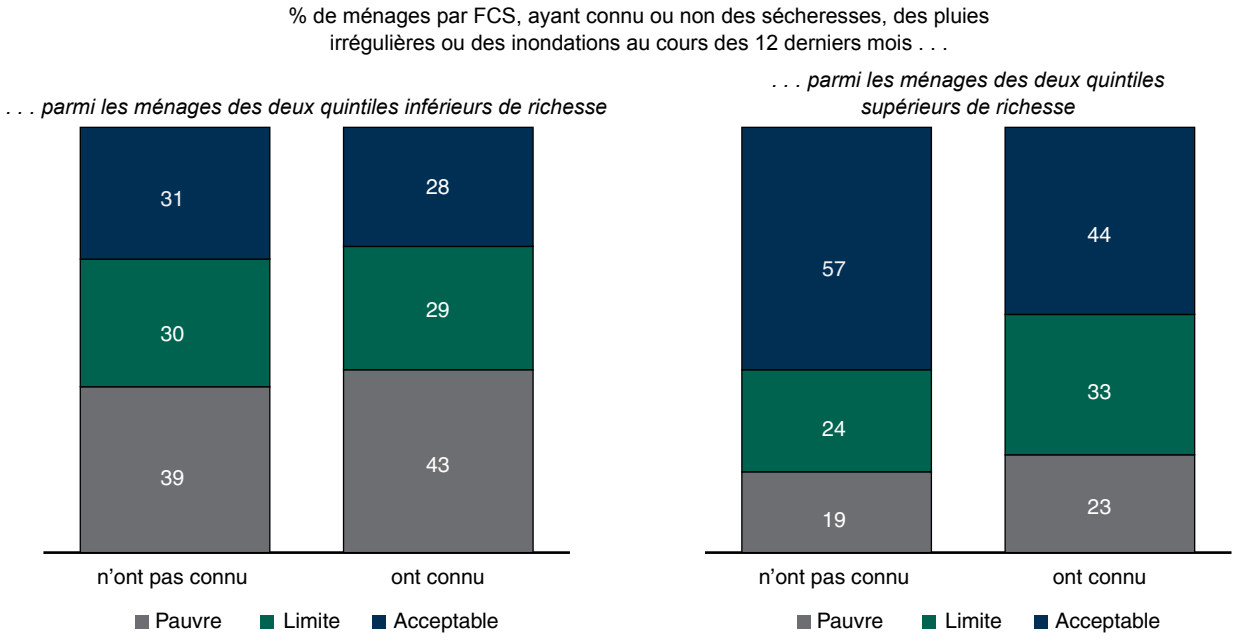

Figure 3.17 : Affiliation à des groupes communautaires

Les groupes communautaires peuvent être une source importante de soutien mutuel, mais l'affiliation à ces groupes est faible.

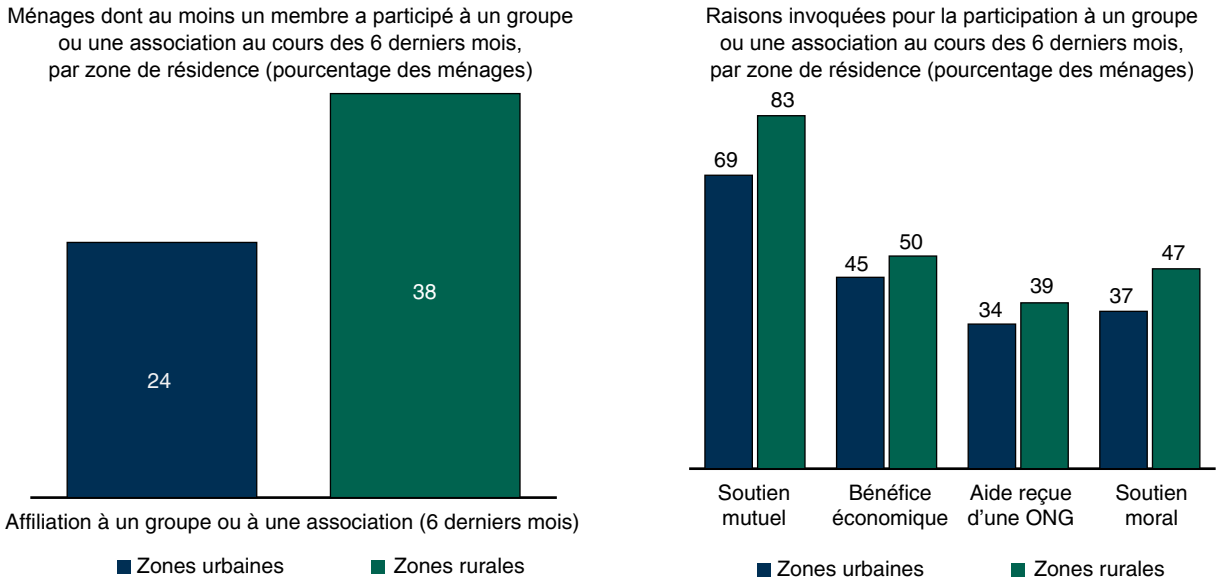

Chapter

4

Perceptions et priorités

L'enquête auprès des ménages fournit des indications objectives sur l'accès aux services communaux et sur les conditions de vie. L'analyse de ces indications montre la nécessité d'améliorer considérablement l'éventail de services fournis aux ménages. L'enquête a également questionné les ménages et les représentants des communes sur leur perception de la sécurité et du bien-être socio-économique, ainsi que sur leur vision des priorités de développement.

Les perceptions de la sécurité et du bien-être recueillies par l'enquête donnent une information, même sommaire, sur les progrès actuels et sur le degré d'optimisme quant à l'avenir. S'il est vrai que des progrès importants et simultanés dans tous les domaines soient impératifs, les ressources sont limitées. Par conséquent, une meilleure compréhension par les responsables des décisions du degré d'urgence des diverses aux interventions va leur permettre de mieux programmer ces dernières. C'est d'ailleurs l'objectif des informations de l'enquête sur les priorités de développement.

4.1 Perceptions de la sécurité et du bien-être socio-économique

La plupart des ménages estiment que la situation sécuritaire s'est stabilisée, voire améliorée, dans leur localité au cours des 6 derniers mois, et moins de 15 % d'entre eux considèrent qu'elle s'est détériorée (Figure 4.1). Le nombre de ménages estimant que la situation s'est améliorée est plus élevé dans Région 1, Région 2, et Région 7 que dans les autres régions. Cette perception reflète les conflits récents sur le terrain : un plus grand nombre de ménages de Région 4 et Région 6 ont en effet vécu des tensions dans leur localité au cours des 30 derniers jours.

Les ménages et les représentants des communes font confiance aux Forces armées centrafricaines, mais n'ont que peu confiance dans les groupes armés rebelles. Près de 9 ménages sur 10 et 9 représentants de commune sur 10 font confiance

Figure 4.1 : Perception de la situation sécuritaire par les ménages

Les ménages perçoivent une amélioration de la situation sécuritaire, en particulier dans les régions du sud-ouest autour de la capitale.

Changements perçus dans la situation sécuritaire locale au cours des 6 derniers mois (pourcentage des ménages)

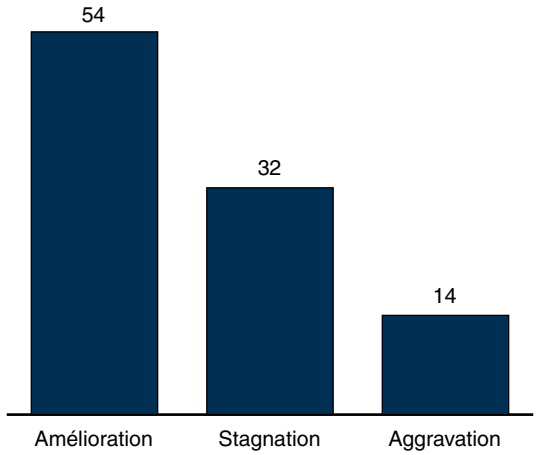

Proportion des ménages signalant une amélioration de la situation sécuritaire dans leur localité au cours des six derniers mois, par région

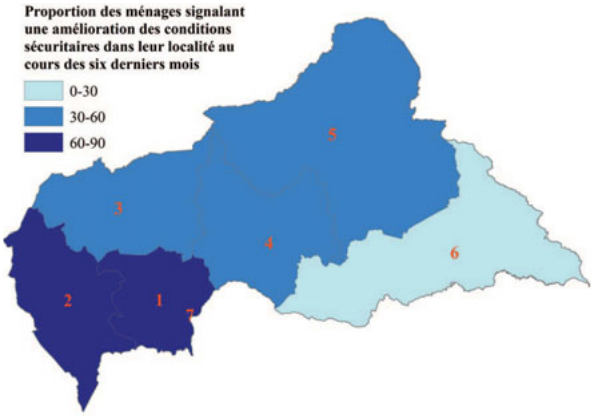

aux Forces armées centrafricaines, alors que 1 ménage sur 10 et 1 représentant de commune sur 10 font confiance aux groupes armés (Figure 4.2). On observe le même schéma dans toutes les régions, aussi bien là où les groupes armés sont présents qu'ailleurs.

La perception d'une amélioration en matière de conflits et tensions ethniques et religieuses contraste avec la perception d'une détérioration en matière de conditions économiques globales et d'accès aux services de base au cours des 6 derniers mois (Figure 4.3). Ce contraste existe tant parmi les ménages que parmi les représentants des communes. Environ 8 ménages sur 10 perçoivent une aggravation de la situation de l'emploi. Environ 7 ménages sur 10 estiment que la sécurité alimentaire s'est dégradée, sans surprise vu le faible score de consommation alimentaire généralement observé parmi les ménages. De surcroît, environ la moitié des ménages perçoit une aggravation de l'accès aux services essentiels, dont l'éducation, les soins de santé et l'eau salubre. Ces données suggèrent que le taux de scolarisation de 80 % dans le primaire est loin de refléter la situation réelle du système éducatif, notamment la qualité de l'éducation ou l'accès à l'enseignement post-primaire.

Figure 4.2 : Cote de confiance des administrations locales et des ménages dans les différentes forces armées

Les ménages et les représentants des communes font tout à fait confiance aux forces armées centrafricaines, mais peu confiance aux groupes armés rebelles.

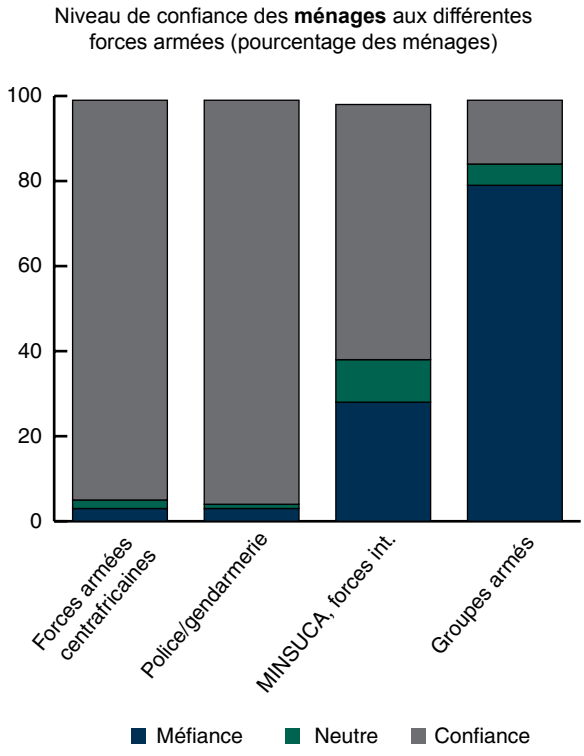

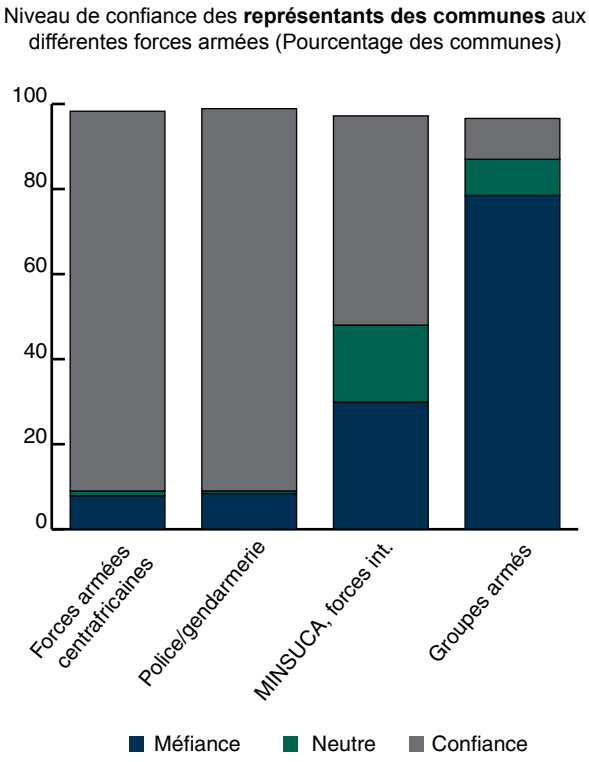

Figure 4.3 : Perception de la situation économique parmi les administrations locales et les ménages

Les améliorations perçues dans le conflit et les tensions ethniques et religieuses contrastent avec la perception d'une aggravation des conditions économiques.

Perceptions des ***ménages*** sur l'évolution des conditions sécuritaires et socio-économiques au cours des six derniers mois

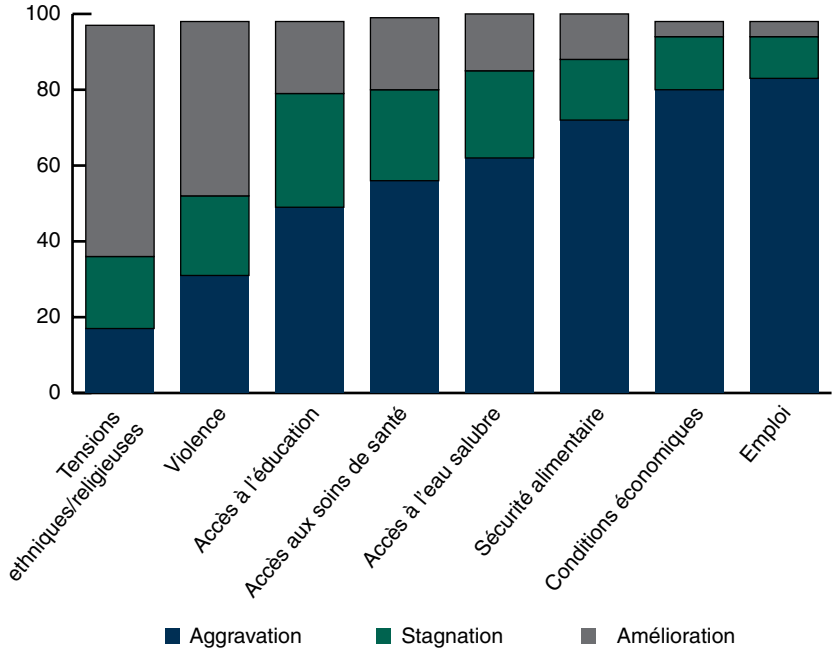

Perceptions des ***représentants des communes*** sur l'évolution des conditions sécuritaires et socio-économiques au cours des six derniers mois (pourcentage des communes)

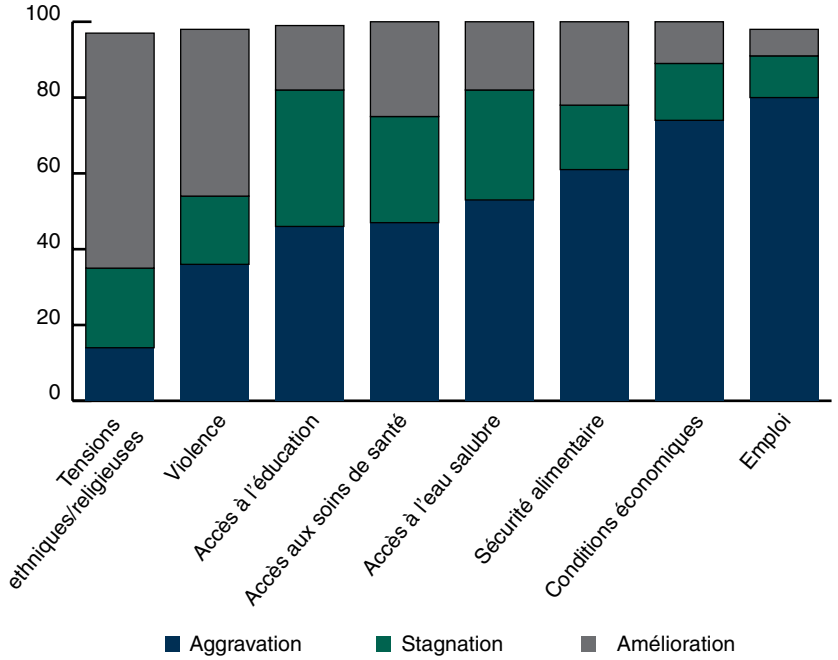

Figure 4.4 : Perceptions d'améliorations futures de la qualité de vie

Si la plupart des ménages n'ont constaté aucune amélioration de leur qualité de vie au cours des six derniers mois, ils sont nombreux à être confiants dans le fait que leur qualité de vie s'améliorera au cours des 12 prochains mois.

Perception des ménages des changements passés et futurs dans la qualité de vie (pourcentage des ménages)

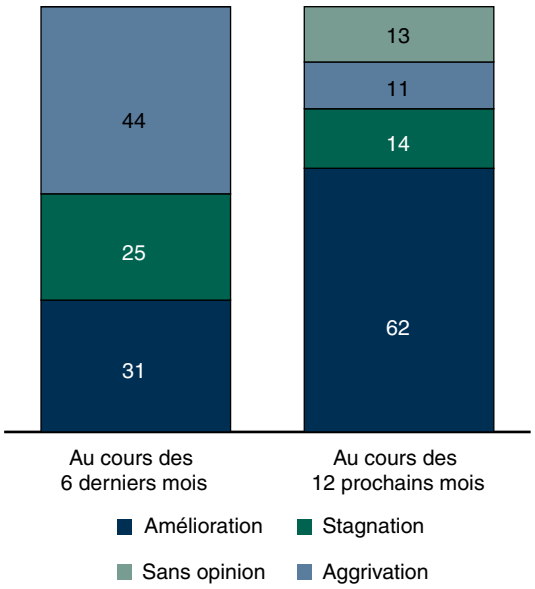

Proportion des ménages qui s'attendent à des changements futurs dans la qualité de vie, par région

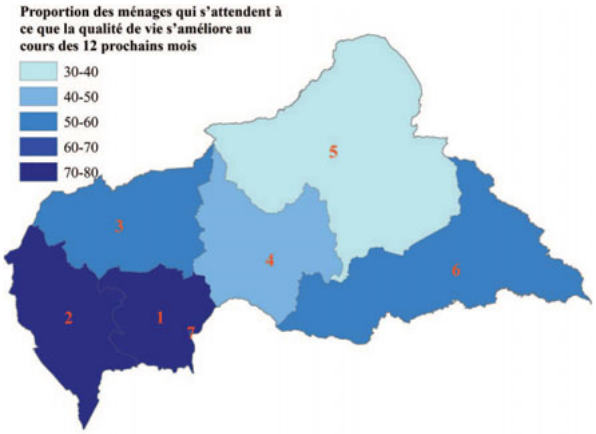

Toutefois, la plupart des ménages s'attendent à une amélioration de la qualité de vie au cours des 12 prochains mois (Figure 4.4). La perception d'une aggravation des conditions économiques coïncide avec la perception des ménages sur la qualité de vie : 25 % d'entre eux estiment qu'elle est restée stable, et 44 % qu'elle s'est détériorées au cours des six derniers mois. Cependant, la plupart des ménages s'attendent à une amélioration de leur qualité de vie au cours des 12 prochains mois. À l'instar des schémas régionaux sur la sécurité, la plupart des ménages espérant une amélioration de leur qualité de vie résident dans Région 1 et Région 2 autour de la capitale.

4.2 Priorités de développement

Les administrations locales et les citoyens sont majoritairement convaincus que la plus grande priorité du pays est *la paix, la réconciliation et la*

sécurité. Viennent ensuite *la bonne gouvernance et la fourniture des services de base*, puis *le développement économique*. En ce qui concerne les interventions politiques spécifiques, les personnes interrogées privilégient les cinq interventions suivantes (parmi toutes les options), classées par ordre d'importance : (i) amélioration de la sécurité par la réforme des Forces armées centrafricaines opérant sur l'ensemble du territoire ; (ii) réintégration des anciens combattants ; (iii) amélioration de l'accès aux services de base (santé, éducation, eau) ; (iv) amélioration des infrastructures routières ; et (v) augmentation de la production agricole et de l'élevage (Figure 4.5).

Les personnes interrogées ont été également appelées à se prononcer sur la priorité absolue dans ces trois catégories. Concernant la première catégorie—paix, réconciliation et sécurité—, une majorité écrasante soutient la restauration de la paix dans l'ensemble du pays grâce à la réforme des forces armées, conformément aux résultats

Figure 4.5 : Priorités de développement

La paix, la réconciliation et la sécurité sont une priorité majeure ; l'amélioration de la sécurité par la réforme des Forces armées centrafricaines est citée comme une priorité absolue.

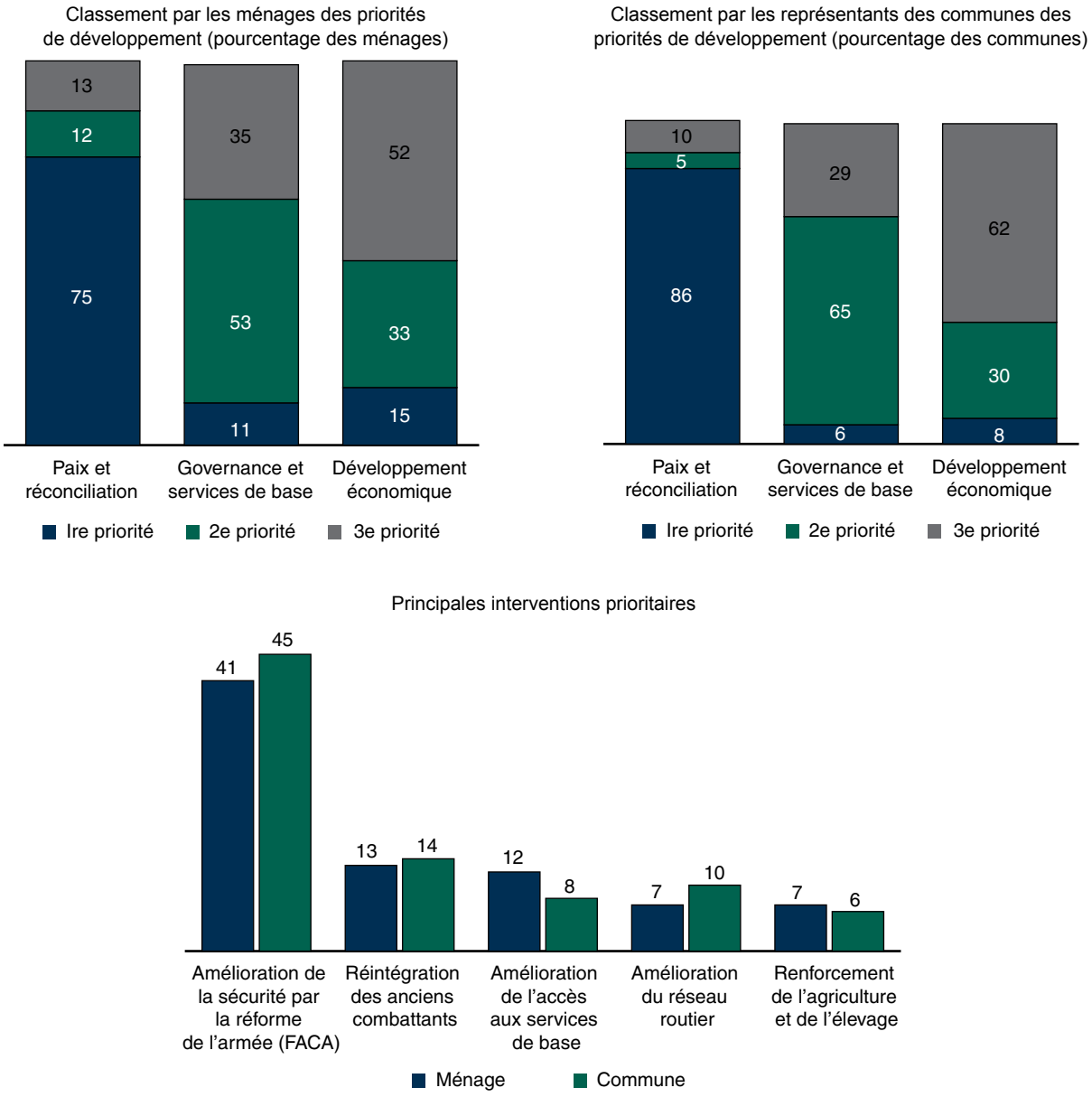

Tableau 4.1 : Priorités de développement

Priorités identifiées dans chaque catégorie (pourcentage des ménages)				
Paix, réconciliation et sécurité (Priorité absolue pour le groupe)	**Bangui**	**Autres zones urbaines**	**Zones rurales**	**RCA**
Rétablir la sécurité dans toute la RCA en réformant les forces armées (FACA)	53	57	57	57
Réintégrer les anciens combattants	16	11	15	14
Rétablir la sécurité dans toute la RCA en réformant les forces de sécurité (police et gendarmerie)	1	11	9	8
Soutenir la réduction de la violence	5	6	7	7
Définir une politique en faveur de la réconciliation nationale et de la cohésion sociale	7	6	5	6
Bonne gouvernance et fourniture de services de base (Priorité absolue pour le groupe)	**Bangui**	**Autres zones urbaines**	**Zones rurales**	**RCA**
Redéployer l'administration sur tout le territoire	33	23	22	24
Fournir des services de base à la population, en particulier la santé	12	24	26	23
Fournir des services de base à la population, en particulier l'éducation	13	15	20	18
Fournir des services de base à la population, en particulier l'eau	8	14	12	11
Assurer la sécurité alimentaire	4	13	9	9
Développement économique (Priorité absolue pour le groupe)	**Bangui**	**Autres zones urbaines**	**Zones rurales**	**RCA**
Renforcer et développer les secteurs de l'agriculture et de l'élevage	22	33	35	33
Construire des routes	12	27	37	30
Créer des emplois	36	20	12	18
Renforcer et développer les industries extractives	4	5	5	5
Développer des programmes de formation professionnelle	5	4	3	3

Remarque : le questionnaire demandait aux personnes interrogées de choisir l'intervention la plus prioritaire dans chaque catégorie. Seules les cinq réponses les plus fréquentes sont indiquées.

donnés ci-dessus (Tableau 4.1). La réintégration des anciens combattants constitue la seconde priorité. Quant à la bonne gouvernance et la fourniture de services de base, c'est le redéploiement de l'administration dans le pays qui a été le plus souvent mentionné, en particulier par les résidents de Bangui. En revanche, l'amélioration de l'accès aux services de base constitue une grande priorité pour les résidents d'autres régions du pays, où l'accès aux services éducatifs et sanitaires est très limité. Enfin, sur le plan du développement économique, la création d'emplois est une grande priorité pour les résidents de Bangui, tandis que le renforcement des secteurs de l'agriculture et de l'élevage ainsi que la construction de routes constituent des priorités pour les résidents de Région 5 et Région 6 qui sont plus isolées à l'est du pays.

Chapter

5

Conclusions

Le présent rapport présente les résultats de l'Enquête nationale sur les monographies communales menée en août 2016, dont l'objectif était de combler les lacunes d'informations sur la situation en RCA et jeter les bases d'un système de suivi de la prestation des services et des résultats de développement. Cette enquête comprend deux composantes : un recensement des communes sollicitant des informations aux admirations locales : et une enquête auprès des ménages réalisée dans presque toutes les communes du pays.

La présente section résume les conclusions de ces deux composantes de l'enquête et donne des précisions sur le système de suivi pour la RCA. Le recensement des communes met en lumière les limites de l'administration, des infrastructures et des services de base dans l'ensemble des communes. De la même manière, l'enquête auprès des ménages révèle des niveaux d'éducation faibles et en stagnation, des richesses limitées, un faible niveau de consommation et une vulnérabilité élevée face aux chocs. Les résultats des communes et des ménages du sud-ouest du pays sont généralement meilleurs, quoique de vastes améliorations soient nécessaires dans l'ensemble du pays.

5.1 Résumé des résultats : recensement des communes

Les services administratifs des communes manquent de personnel et de financements, une situation qui n'a fait que s'aggraver depuis 2012. Seules 24 communes ont des services municipaux employant 20 personnes ou plus, et ce personnel n'est pas toujours payé régulièrement. De plus, 57 communes indiquent n'avoir bénéficié d'aucune allocation budgétaire pour 2016.

L'accès aux infrastructures de base est faible, en particulier pour l'électricité, le réseau de téléphonie mobile, les services bancaires et le réseau routier. Seulement 1 commune sur 10 signale que son chef-lieu est alimenté en électricité par un raccordement à l'ENERCA ou bénéficie d'une forme quelconque d'éclairage public, tandis que 1 % seulement des chefs-lieux des zones rurales est connecté via l'ENERCA. À peine 4 chefs-lieux sur 10 disposent d'au moins un fournisseur de téléphone mobile, et seul 1 chef-lieu sur 10 dispose d'un service bancaire — agence bancaire ou mutuelle de crédit locale. La moitié des communes signale que les routes menant à Bangui ne sont pas praticables toute l'année.

L'accès aux services sociaux de base – écoles primaires publiques, centres de santé et approvisionnement eau salubre – est limité, en particulier hors des chefs-lieux. Il existe des écoles primaires publiques et des sources d'eau salubre fonctionnelles dans, respectivement, 44 % et 43 % des 10 plus grandes localités de chaque commune, tandis que 18 % seulement disposent de centres de santé fonctionnels. L'accès à l'eau salubre et aux systèmes d'assainissement reste problématique, y compris dans les chefs-lieux. Seuls 36 % des communes signalent que leur chef-lieu dispose de points d'accès à l'eau salubre.

Un indice de développement local (IDL) est calculé en combinant les indicateurs relatifs aux trois axes suivants : administrations locales, infrastructure locale et accès aux services sociaux et économiques de base. En mettant en lumière les conditions actuelles de manière simple et directe, cet IDL peut aider les responsables dans leur allocation de ressources et dans leur suivi des progrès accomplis dans leur commune.

5.2 Résumé des résultats : enquête auprès des ménages

Selon cette enquête, 15 % des individus seraient actuellement déplacés en interne. De plus, la moitié des ménages compte au moins un membre déplacé depuis le début de la crise en 2012. Le nombre de personnes déplacées dans Région 3 et Région 5 est disproportionné. Les ménages accueillant actuellement des personnes déplacées sont moins nantis et leur consommation alimentaire est moins bonne, tandis que les enfants déplacés tendent à s'absenter plus souvent de l'école. Toutefois, les ménages dont au moins un membre a été déplacé depuis 2012 ne sont aujourd'hui que légèrement moins riches et leur consommation alimentaire s'est améliorée, laissant penser que la relation entre richesse, bien-être et expérience du déplacement est moins nette à plus longue échéance.

Alors que les ménages ressentent une aggravation des conditions économiques générales, ils jugent en revanche que la situation sécuritaire s'est améliorée. Environ 1 ménage sur 3 a subi directement les effets négatifs des récents conflits ou violences (dans les 30 derniers jours). Néanmoins, un grand nombre estime que la situation sécuritaire s'est améliorée, en particulier ceux résidant dans Région 1 et Région 2 autour de la capitale. La majorité

des ménages estime que les tensions ethniques et religieuses se sont apaisées et se montrent plus optimistes quant à l'amélioration de la qualité de vie au cours de l'année à venir.

Le niveau d'éducation n'a pas évolué. Les niveaux d'instruction sont moins élevés en milieu rural et chez les femmes. Malgré une certaine amélioration du niveau d'instruction des femmes, les filles interrompent toujours leur scolarité plus tôt. Alors que les taux de scolarisation actuels semblent élevés, autour de 80 % parmi les enfants d'âge scolaire, la moitié des ménages a perçu une détérioration de l'accès à l'éducation au cours des six derniers mois. Par conséquent, il est possible que le taux de scolarisation actuel ne soit pas un bon indicateur de l'éducation dans la mesure où il pourrait ne pas refléter les éléments suivants : taux d'achèvement, journées de présence au cours de l'année scolaire ou qualité de l'enseignement. En fait, 40 % des élèves actuellement inscrits ont dû manquer des jours d'école au cours des six derniers mois, l'insécurité étant le motif le plus souvent invoqué pour cette absence. Parmi les personnes âgées de plus de 18 ans, seuls 37 % des hommes et 17 % des femmes ont acquis au moins un certain niveau dans l'enseignement secondaire.

Les ménages possèdent très peu d'actifs, et beaucoup moins aujourd'hui qu'avant 2012. De plus, la consommation alimentaire des ménages est peu élevée et de faible qualité, et à peu près similaire dans les zones urbaines et les zones rurales. Les ménages possèdent uniquement des outils agricoles simples et quasiment aucun autre actif agricole productif. Six ménages sur 10 sont considérés comme souffrant d'insécurité alimentaire (en particulier, consommation alimentaire insuffisante ou limite). En moyenne, les ménages consomment moins de deux repas par jour et principalement des denrées de base. Les ménages des deux zones agro-écologiques du nord sont plus pauvres et leur consommation alimentaire est insuffisante. Bien que les ménages urbains soient plus riches, leur consommation alimentaire n'est pas meilleure que celle de leurs homologues ruraux. Conformément à ce résultat, le niveau de consommation alimentaire est moins bon pour les ménages qui ne produisent pas leurs propres aliments, et de nombreux ménages ont ressenti l'impact de l'augmentation du prix des denrées alimentaires.

Une vulnérabilité élevée vient s'ajouter aux faibles niveaux de richesse et de consommation. Les ménages sont exposés à divers chocs et ne disposent pas de stratégies suffisamment efficaces pour y faire face. De nombreux ménages ne disposent pas (ou ont déjà épuisé) des moyens les plus élémentaires pour faire face au manque de denrées alimentaires, qu'il s'agisse de puiser dans ses économies, d'emprunter de l'argent ou de vendre des actifs. En outre, les ménages disposant d'un plus grand nombre d'actifs ne semblent pas mieux protégés contre les chocs que les autres, laissant penser que même les ménages dotés d'actifs ne sont pas capables de survivre grâce à la vente de leurs actifs. Le taux d'affiliation à des groupes communautaires et des tontines est également très faible bien que ces groupes puissent représenter un moyen efficace de résister à certains types de chocs grâce à l'échange mutuel au sein des communautés.

Les ménages et les autorités locales reconnaissent que la paix, la réconciliation et la sécurité devraient constituer une priorité majeure de développement. Environ 8 ménages sur 10 et 9 représentants de communes sur 10 classent *la paix, la réconciliation et la sécurité* comme principale priorité, devant *la bonne gouvernance et la fourniture de services de base* et *le développement économique*. Beaucoup font confiance aux forces armées centrafricaines tandis qu'un petit nombre seulement fait confiance aux groupes rebelles armés, et ce dans toutes les régions. Quant à la paix, la réconciliation et la sécurité, la majorité des personnes interrogées estiment que la restauration de la sécurité par les forces armées centrafricaines devrait constituer la principale intervention politique.

5.3 Mise en place d'un système de suivi

Grâce à sa couverture nationale et sa capacité prouvée à collecter des informations rapidement et au moindre coût, l'enquête sur les monographies communales peut constituer le noyau d'un nouveau système de suivi. Si cette enquête est menée régulièrement, elle pourra alimenter un système de suivi qui évalue les progrès par rapport aux objectifs du RCPCA, et présenter une boucle de rétroaction objective pour l'État et les citoyens.

À l'aide d'un ensemble précis d'indicateurs de l'enquête, il est possible de créer un tableau de bord qui présentera les informations sur les résultats de développement tangibles (par exemple, nombre d'écoles fonctionnelles, étendue du réseau de téléphonie mobile, disponibilité des transports) de même qu'un rapport sur les perceptions des

citoyens (par exemple, sécurité, confiance, amélioration ou non de la vie). Ce tableau de bord peut intégrer des informations complémentaires issues d'autres sources (par exemple, prix, personnes déplacées, qualité des routes) afin de dresser un tableau plus complet de l'état de la nation.

Si ces indicateurs sont mesurés régulièrement sur toute la durée de la RCPCA, ils peuvent mettre en relief les tendances qui se dégagent au cours de sa mise en œuvre. Il est ainsi suggéré de répéter l'enquête *au moins tous les six mois* afin de suivre les évolutions. En complément de ce tableau de bord, un rapport national de mise en œuvre, publié tous les ans, pourrait faire état des progrès réalisés. Ce rapport pourrait mettre en lumière les succès et les problèmes rencontrés au cours de la mise en œuvre de la RCPCA, et également inclure des informations recueillies par le biais de groupes de consultation.

Le suivi seul n'est pas d'une grande utilité si les informations collectées ne sont pas analysées en temps opportun, mises en contexte et interprétées pour faciliter la prise de décisions. Une petite équipe composée de deux ou trois analystes dédiés, disposant d'un statut indépendant et travaillant sous l'égide des partenaires de la RCPCA et des autorités, permettrait de garantir que des enseignements utiles sont tirés des informations disponibles. Cette équipe produirait des rapports sur des sujets spécifiques, à la demande de ses directeurs. Elle travaillerait étroitement avec l'ICASEES, l'institut national de la statistique responsable de la mise en œuvre de l'enquête sur les monographies communales, et aiderait à identifier les domaines et les questions sur lesquelles il convient de collecter de plus amples informations.

Les résultats doivent être communiqués aux différentes parties prenantes pour s'assurer que les processus de suivi soient significatifs et favorisent de meilleurs résultats de développement. Dans cette optique, une analyse et une stratégie de communication doivent faire partie intégrante du cadre de suivi. De plus, pour favoriser la transparence et la confiance, le tableau de bord et ses données sous-jacentes devraient être mis à la disposition du public, notamment par le biais d'un portail Internet.

Chapter

6

Annexe

6.1 Plan de sondage

Le plan de sondage de l'enquête sur les monographies communales a été adapté au contexte actuel de la RCA, c'est-à-dire au niveau élevé d'insécurité, à la nécessité de collecter des données sur une courte période et aux lourdes contraintes budgétaires. Un recensement des communes couvrant l'ensemble des 179 communes du pays constituait l'un des éléments centraux du plan de sondage. Ce recensement a été complété par une enquête auprès des ménages avec pour but de recueillir les points de vue des citoyens. Les groupes armés étant toujours actifs sur le territoire, la sécurité des équipes chargées de l'enquête était impérative. Pour la composante de l'enquête auprès des ménages, la solution pratique et économique consistait à limiter les déplacements supplémentaires des enquêteurs sur le terrain. Même si la méthodologie d'échantillonnage n'était pas idéale, les caractéristiques socio-économiques des personnes interrogées étaient conformes à celles des autres enquêtes nationales. La conjugaison d'enquêtes auprès des communes et auprès des ménages permet d'obtenir une bonne représentation du pays et constitue une source utile d'informations pour combler les lacunes de données et suivre les progrès.

Le travail de terrain de l'enquête sur les monographies communales a été réalisé par 22 équipes sur une période de trois semaines, du 3 août 2016 au 24 août 2016. Les entretiens ont été conduits principalement en français pour le recensement des communes et en sangho pour l'enquête auprès des ménages, des questionnaires papier ayant été utilisés dans les deux cas. Les enquêteurs ont suivi une formation d'une semaine puis piloté les deux questionnaires d'enquête à Bangui et dans deux communes de la préfecture d'Ombella M'Poko.

Recensement des communes
Comme l'ensemble des 179 communes du pays était couvert, aucune procédure de sélection n'était requise pour cette composante. Dans le chef-lieu de chaque commune, les équipes chargées de l'enquête ont interrogé les représentants de la mairie et d'autres chefs communautaires pour le recensement des communes. Considérant que les personnes interrogées fourniraient des informations plus exactes sur leur environnement immédiat, le questionnaire portait principalement sur la situation dans le chef-lieu de la commune afin de renforcer la fiabilité des données collectées.

Enquête auprès des ménages
La taille totale prévue de l'échantillon était de 1 790 ménages. Dans chaque commune, 10 ménages ont été sélectionnés afin d'être interrogés : 5 ménages d'un quartier sélectionné de façon aléatoire dans le chef-lieu, et 5 ménages d'un village sélectionné de façon aléatoire dans un périmètre de 20 à 40 kilomètres autour du chef-lieu.

Sélection des localités (village ou quartier) et des ménages : Premièrement, la liste des localités de la commune tirée du recensement de 2003 a été mise à jour par le biais de consultations avec les administrations locales. Le nom des villages situés entre 20 et 40 kilomètres du chef-lieu a été inscrit sur des bouts de papier, puis un fonctionnaire local en a tiré un au hasard. La même procédure a été utilisée pour sélectionner l'un des quartiers du chef-lieu. Dans chacune des localités sélectionnées, une liste simple comprenant jusqu'à 100 ménages a été compilée. À partir de cette liste, cinq ménages ont été sélectionnés de manière aléatoire pour être interrogés.

Des pondérations ont été utilisées dans l'analyse des données de l'enquête auprès des ménages de façon à refléter les différents pourcentages de population dégagés du recensement de 2003 dans les zones rurales et urbaines dans chacune des 17 préfectures de la RCA et à regrouper la population en 33 strates (il n'y a pas de zones rurales à Bangui, qui est sa propre préfecture). Une pondération identique a été attribuée à chaque ménage au sein d'une même strate.

6.2 Méthodologie

Indice de développement local (IDL)

Les indicateurs utilisés pour former l'indice composite global mesurent l'efficacité de la présence des institutions publiques, l'état des infrastructures et l'accès aux services de base dans les communes. Premièrement, les indicateurs définissent le niveau de présence de l'État. Il s'agit du premier pilier, qui est défini par un certain nombre d'indicateurs tels que le budget par habitant (en devise locale) affecté à la commune, le nombre d'employés travaillant pour la mairie et la présence de forces de sécurité (gendarmerie et police). Le second pilier d'indicateurs évalue la disponibilité des infrastructures de base, par exemple l'existence d'un réseau de téléphonie mobile et d'un système bancaire, ou encore le coût du transport par kilomètre (afin d'en déduire le coût de la mobilité à travers le pays). Le troisième et dernier pilier mesure la disponibilité des services de base dans la commune, par exemple la disponibilité des écoles primaires publiques, d'un centre de santé et d'un système d'assainissement ou encore l'accès à l'eau salubre.

L'indice composite global est donc construit sur les trois piliers que sont les administrations locales, les infrastructures et les services de base. Le score maximal de chaque pilier est de 100 et chacun des piliers est pondéré de manière identique. La pondération de chaque pilier est donc égale à un tiers. Cependant, une importance plus grande a été accordée à certains indicateurs au sein d'un même pilier, si bien qu'une pondération différente leur a été attribuée (voir le Tableau A1 ci-dessous).

En outre, des points de données manquaient pour certains des indicateurs utilisés pour calculer les sous-indices. Toutefois, la proportion des valeurs manquantes pour chaque indicateur représentait généralement moins de 5 % des communes. Pour résoudre le problème des points de données manquants et s'assurer que l'ensemble des 179 communes pourrait être comparé sur l'IDL, des valeurs ont été attribuées pour remplacer les valeurs manquantes. En particulier, la médiane (pour les variables continues) ou le mode (pour les variables catégoriques) ont été utilisés pour remplacer les valeurs manquantes dans l'ensemble des communes pour lesquelles des données étaient disponibles au niveau de la préfecture. Vu le petit nombre de communes pour lesquelles certains indicateurs étaient manquants, les valeurs saisies n'ont pas eu d'impact considérable sur les sous-indices et n'ont donc pas modifié le classement de chaque commune selon l'IDL.

Tableau A1 : Indicateurs utilisés pour obtenir les sous-indices et l'indice composite global

Sous-indice (pondération dans l'indice global)	Nom de l'indicateur	Mesure	Pondération dans le sous-indice
Administration Locale (1/3)	Budget 2016 par habitant en FCFA (données démographiques du recensement de 2003)	1,00 = Le plus élevé > 4 999 0,75 = Élevé 2 000-4 999 0,50 = Moyen 500-1 999 0,25 = Le plus bas 1-499 0 = Non	1/3
	Nombre d'employés à la mairie	0,75 = Le plus élevé > 19 0,50 = Moyen 10-19 0,25 = Bas 1-9	1/3
	Présence de gendarmerie ou police	1 = Oui 0 = Non	1/3
Infrastructure (1/3)	Coût du transport par km (en FACFA) jusqu'à Bangui	0 = Le plus coûteux >74 0,33 = Coûteux 50-74 0,66 = Équitable 25-49 1,00 = Le moins coûteux 5-24	1/3
	Réseau de téléphonie mobile	1 = Oui, au moins un opérateur présent dans le chef-lieu 0 = Non	1/3
	Services bancaires	1 = Oui, il existe certains types d'instruments bancaires (agences, guichet de banque, caisses d'épargne et de crédit) dans le chef-lieu 0 = Non	1/3
Services de base (1/3)	Proportion des localités de la commune disposant d'écoles publiques primaires fonctionnelles	(proportion)	1/3
	Il y a une maternité dans le chef-lieu de la commune	1 = Oui 0 = Non	1/18
	Il y a un centre de santé dans le chef-lieu de la commune	1 = Oui 0 = Non	1/18
	Proportion des localités de la commune disposant de centres de santé fonctionnels	(proportion)	4/18
	Présence de la SODECA ou adduction d'eau sommaire dans le chef-lieu	1 = Oui 0 = Non	1/18
	Proportion des localités de la commune équipées de bornes fontaines, forages ou puits protégés	(proportion)	5/18

Tableau A2 : Classement des communes selon l'indice de développement local (IDL)

5e quintile (supérieur)				4e quintile				3e quintile				2e quintile				1er quintile (inférieur)			
Rang	Préf.[a]	Commune	IDL	Rang	Préf.[a]	Commune	IDL	Rang	Préf.[a]	Commune	IDL	Rang	Préf.[a]	Commune	IDL	Rang	Préf.[a]	Commune	IDL
1	11	Bossembélé	84,3	36	31	Bah-Bessar	50,5	72	71	8e Arrond.	40,2	108	12	Baléloko	34,2	144	21	Senkpa-M'Baéré	26,4
2	32	Bossangoa	77,1	37	43	Grimari	50,3	73	22	Abba	40,0	109	43	Kouango	33,9	145	32	Moyenne Si	26,1
3	22	Baboua	72,7	38	61	Kémbé	50,0	74	41	Galabadja	40,0	110	32	Nana-Marko	33,8	146	43	Kobadja	26,0
4	21	Berberati	71,2	39	62	Rafaï	49,6	75	22	Groudrot	39,9	111	31	Dilouki	33,5	147	62	Gambo	26,0
5	21	Haute-Kade	69,4	40	63	Zémio	49,6	76	51	Dar-el-Kou	39,9	112	21	Ouakanga	33,1	148	52	Ouadda	25,9
6	11	Bimbo	67,2	41	31	Birvan-Bol	49,6	77	31	Lim	39,8	113	43	Haute-Baïd	32,9	149	43	Koudoubégo	25,9
7	22	Bouar	65,1	42	71	5e Arrond.	49,6	78	31	Bozoum	39,7	114	43	Pouyamba	32,9	150	32	Hama	25,9
8	23	Yobé-Sangh	64,7	43	23	M'baéré	49,5	79	32	Bédé	39,7	115	23	Bilolo	32,9	151	22	Zotoua-Bangarem	25,8
9	71	1er Arrond.	63,6	44	61	Alindao	49,0	80	51	Vassako	38,8	116	41	Ngoumbélé	32,8	152	32	Soumbé	25,4
10	12	Pissa	63,4	45	22	Bawi-Tédou	49,0	81	31	Yémé	38,3	117	21	Topia	32,7	153	61	Bangui-Ket	25,1
11	21	Carnot	63,1	46	12	M'bata	48,7	82	43	Ngoubia	38,0	118	32	Ouham-Bac	32,6	154	63	Djémah	24,9
12	11	Yaloké	63,0	47	71	7e Arrond.	48,3	83	31	Koui	37,1	119	62	Sayo-Niaka	32,5	155	32	Ladi-Gbawi	24,1
13	21	Basse-Boum	61,7	48	32	Nana-Bakas	48,2	84	31	Daneyérin	37,0	120	61	Kotto-Ouba	32,5	156	11	Guézéli	23,3
14	43	Bambari	61,7	49	32	Bouca-Bobo	48,1	85	42	Botto	37,0	121	21	Basse-Bato	32,3	157	62	Vougba-Bal	23,1
15	11	Begoua	60,2	50	12	Boda	48,1	86	21	Haute-Boum	36,9	122	31	Malé	31,4	158	62	Bakouma	22,7
16	12	Mongoumba	60,0	51	31	Mom	47,6	87	53	Vokouma	36,2	123	32	Ouham-Fafa	31,3	159	31	Bimbi	22,4
17	71	4e Arrond.	59,8	52	63	Mboki	47,1	88	61	M'Boui	36,2	124	43	Pladama-Ou	31,0	160	42	Nana	21,7
18	41	Sibut	59,7	53	23	Nola	46,2	89	32	Nanga-Bogu	36,1	125	31	Banh	30,9	161	32	Ouaki	21,2
19	21	Basse-Kade	59,5	54	22	Doaka-Kour	46,1	90	42	Grevaï	36,1	126	22	Béa-Nana	30,9	162	61	Yabongo	20,5
20	31	Paoua	59,0	55	31	Kouazo	45,8	91	32	Koro-M'pok	35,9	127	61	Bakou	30,1	163	21	Mbali	20,3
21	52	Bria	57,9	56	43	Danga-Gbou	45,3	92	31	Péndé	35,9	128	32	Fafa-Boung	29,7	164	31	Loura	20,3
22	62	Bangassou	57,0	57	41	Tilo	44,4	93	12	Boutélossi	35,9	129	43	Baïdou-Ngo	29,7	165	22	Yoro-Samba	19,9
23	21	Basse-Mamb	57,0	58	43	Ippy	44,4	94	43	Cochio-Tou	35,9	130	22	Koundé	29,6	166	43	Yéngou	19,6
24	31	Binon	56,5	59	71	3e Arrond.	44,4	95	41	Mala	35,6	131	12	Bogongo-Ga	29,4	167	43	Lissa	19,6
25	11	Boali	55,9	60	52	Ouandja-Ko	44,1	96	31	Nana-Barya	35,6	132	61	Siriki	29,3	168	62	Zangandou-	19,1
26	11	Damara	55,6	61	61	Mobaye	43,6	97	12	Lessé	35,4	133	32	Bakassa	29,2	169	61	Guiligui	18,6
27	22	Herman-Bro	54,9	62	12	Nola	43,3	98	32	Ndoro-Mbol	35,4	134	51	Mbolo-Kpat	28,6	170	61	Mbélima	18,6
28	12	M'baïki	54,1	63	11	La Mbi	42,6	99	31	Mia-Péndé	35,3	135	52	Yalinga	28,1	171	61	Kotto	18,6

(*continu*)

Tableau A2 : *Continu*

5e quintile (supérieur)				4e quintile				3e quintile				2e quintile				1er quintile (inférieur)			
Rang	Préf.[a]	Commune	IDL	Rang	Préf.[a]	Commune	IDL	Rang	Préf.[a]	Commune	IDL	Rang	Préf.[a]	Commune	IDL	Rang	Préf.[a]	Commune	IDL
29	41	Dékoa	53,9	64	32	Sido	42,4	100	12	Boganda	35,3	136	71	2e Arrond.	28,0	172	61	Séliba	18,1
30	42	Kaga-Bando	53,7	65	31	Bocaranga	41,7	101	32	Ben-Zambé	35,0	137	53	Ridina	27,9	173	22	Niem Yelew	16,6
31	42	M'Brès	53,4	66	12	Moboma	41,6	102	23	Salo	34,7	138	53	Ouandja	27,9	174	22	Bingué	15,5
32	32	Batangafo	52,7	67	42	Ndénga	41,3	103	12	Lobaye	34,6	139	52	Daba-Nydou	27,7	175	43	Azéngué-Mi	14,4
33	22	Fô	52,3	68	41	Galafondo	41,2	104	21	Haute-Bato	34,5	140	31	Dan-Gbabir	27,4	176	62	Ngandou	13,4
34	31	Kodi	52,1	69	41	Guifa	40,9	105	61	Ouambé	34,4	141	52	Daho-Mbout	27,3	177	61	Yambélé	12,9
35	63	Obo	51,8	70	71	6e Arrond.	40,9	106	62	Ngbandinga	34,3	142	62	Ouango	27,2	178	63	Lili	10,1
				71	22	Yénga	40,3	107	11	Bogangolo	34,2	143	32	Ouassi	26,8	179	22	Nadziboro	10,1

Remarque : (a) Le nom et le code des préfectures sont indiqués ci-dessous.

11 Ombella M'poko
12 Lobaye
21 Mambéré Kadéi
22 Nana Mambéré
23 Sangha Mbaéré
31 Ouham Pende
32 Ouham
41 Kemo
42 Nana-Gribizi
43 Ouaka
51 Bamingui-Bangoran
52 Haute-Kotto
53 Vakaga
61 Basse-Kotto
62 Mbomou
63 Haut-Mbomou
71 Bangui

Indice de richesse

L'indice de richesse en actifs s'obtient en conduisant une analyse de la composante principale (avec une rotation) sur 11 variables indiquant chacune le taux de propriété actuel d'un actif donné. La liste de variables est composée de 11 actifs actuellement détenus par au moins 5 % de l'échantillon. Cette liste inclut les sept équipements domestiques suivants (ou ensemble d'articles) : lit et matelas, fauteuil et table basse, radio, table à manger et chaises, téléphone portable, fer à charbon et téléviseur, ainsi que les quatre actifs productifs/moyens de transport suivants : houe ou daba, vélo, moto, moulin/broyeur.

Score de consommation alimentaire (Food Consumption Score—FCS)

Le FCS conçu par le Programme alimentaire mondial (PAM) est compris entre 0 et 112. Il combine en un indice unique la consommation de huit différentes catégories d'aliments par un ménage sur une période de sept jours. Ces huit catégories sont les suivantes : denrées de base, légumineuses, légumes, fruits, viande/poisson, lait, sucre et huile. Les condiments sont exclus. En règle générale, le score est catégorisé selon les tranches suivantes : de 0 à 21 : pauvre, de 21,5 à 35 : limite et > 35 : acceptable.

GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE